

VILLE DE MENS CAHIER DE PRÉCONISATIONS

POUR DES ESPACES PUBLICS CONVIVIAUX, APAISÉS
ET VÉGÉTALISÉS





INTRODUCTION

La Ville de Mens, qui a intégré le dispositif Petite Ville de Demain, poursuit la requalification de ses espaces publics, en particulier ceux de son centre bourg. Dans ce contexte, la Ville a confié à l'Agence l'élaboration d'un « cahier de recommandations » visant à harmoniser les interventions à venir sur les espaces publics de la commune tout en intégrant fortement les enjeux de transition écologique (déminalisation, végétalisation, etc.) et de valorisation de son patrimoine, le territoire étant par ailleurs couvert par un SPR.

Ce document, non opposable, pourra être annexé au PLU en cours de révision. Il pose les principales orientations souhaitées sur les espaces publics et les espaces en interface public/privé et s'organise sous forme de fiches de recommandations, à la fois par espace et par thématique.

Ce cahier a été élaboré en lien avec les services et élus de la majorité de la commune. Un atelier habitant a également été réalisé pour récolter la vision des habitants sur ces espaces.

SOMMAIRE



1. GRANDS OBJECTIFS	p7
2. FICHES DE PRÉCONISATION PAR SECTEUR	p11
Places majeures et rues associées	
1 _ Places Paul Brachet	p13
2 _ Place Tannon Bonnet	p17
3 _ Place de la Mairie	p21
4 _ Place Béranger, Place de la Halle & rue de l'Eglise, rue saint Germain	p25
Axes principaux & entrée dans le centre	
5 _ Avenues des équipements : Av Jean Rippert & Av Bard	p29
6 _ Entrée sud _ Rue du Dr Senebier	p33
7 _ Entrée est _ Rue Louis Rippert	p37
3. FICHES DE PRÉCONISATION PAR THÉMATIQUE	p41
• 1_Végétalisation	p43
• 2_Jardins de façades	P47
• 3_Mobilier urbain	P51
• 4_Signalétique	P55
• 5_Stationnement	P59
• Typologie de rues	P63
• 6_Les venelles	P65
• 7_Zones piétonnes	p67
• 8_Zones de rencontre	

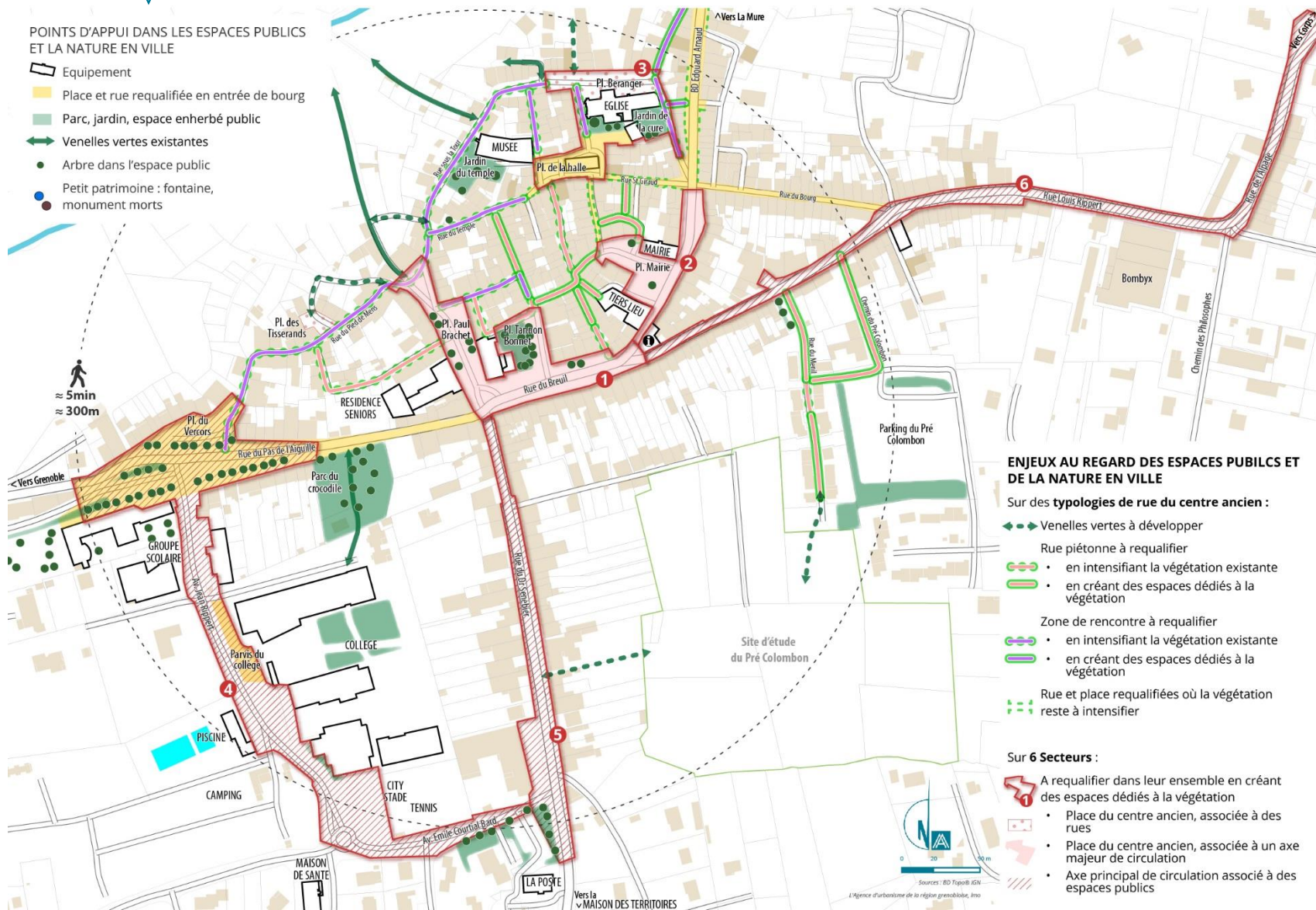


1 GRANDS OBJECTIFS

1 PÉRIMÈTRE DU CAHIER DE RECOMMANDATIONS

POINTS D'APPUI DANS LES ESPACES PUBLICS ET LA NATURE EN VILLE

- Equipement
- Place et rue requalifiée en entrée de bourg
- Parc, jardin, espace enherbé public
- Venelles vertes existantes
- Arbre dans l'espace public
- Petit patrimoine : fontaine, monument morts



ENJEUX AU REGARD DES ESPACES PUBLICS ET DE LA NATURE EN VILLE

Sur des typologies de rue du centre ancien :

- Venelles vertes à développer
- Rue piétonne à requalifier
 - en intensifiant la végétation existante
 - en créant des espaces dédiés à la végétation
- Zone de rencontre à requalifier
 - en intensifiant la végétation existante
 - en créant des espaces dédiés à la végétation
- Rue et place requalifiées où la végétation reste à intensifier

Sur 6 Secteurs :

- A requalifier dans leur ensemble en créant des espaces dédiés à la végétation
 - Place du centre ancien, associée à des rues
 - Place du centre ancien, associée à un axe majeur de circulation
 - Axe principal de circulation associé à des espaces publics

1 4 GRANDS OBJECTIFS POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS À MENS

MOBILITE

Des espaces publics qui favorisent la pratique des **modes actifs** et **décarbonés**, qui permettent de lutter contre la **sédentarité**



- > **Apaiser les déplacements** pour favoriser les mobilités actives : limiter la place de la voiture, sécuriser les déplacements à pied et à vélo, limiter les vitesses.
- > **Mettre en place un plan de circulation visible, lisible, et ergonomique**, limitant les conflits d'usages et conciliant les besoins, notamment entre résidents, transit (engins agricoles, grumiers, etc.) et touristes.
- > **Mener une réflexion globale sur le stationnement à l'échelle de la commune, incluant les stationnements périphériques :**
 - Diminuer l'emprise du stationnement sur les places pour **offrir d'autres usages** sur les espaces publics centraux...
 - ...tout en maintenant des places de **stationnement stratégiques**, notamment pour que les publics les plus vulnérables (personnes âgées et fragiles) puissent accéder aux commerces, services et équipements,
 - .. en assurant un **roulement** des stationnements pour l'accès aux commerces,
 - ... en offrant des solutions de stationnements acceptables pour les habitants du centre ancien,
 - ...en organisant le lien aux stationnements **périphériques** (signalétique, navettes, etc.).

CLIMAT & BIODIVERSITE

Des espaces publics offrant de la **fraîcheur**, favorables à la **biodiversité, sobres** dans l'usage des ressources, qui favorisent le cycle naturel de **l'eau**, qui peuvent **évoluer** dans le temps



- > **Se protéger de la chaleur et du rayonnement direct** : végétaliser et désimperméabiliser...
- > **... mais de façon maîtrisée : permettre une gestion sobre des espaces :**
 - mettre en place une végétation peu gourmande en eau et en gestion et adaptée au réchauffement climatique (essence rustique et adaptée **au climat et au sol, etc.**),
 - **Poursuivre le lien avec les habitants** sur l'entretien des fosses plantées en façade.
- > **Travailler sur la gestion de l'eau** et valoriser les points d'eau dans la commune.

1 4 GRANDS OBJECTIFS POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS À MENS

IDENTITE, PATRIMOINE

Des espaces publics qui valorisent les **spécificités** locales, **l'histoire**, le **paysage**, **l'ambiance**



- > **Créer des aménagements sobres, harmonieux et respectueux de l'identité** du village et de son patrimoine, en lien avec les recommandations du SPR,
- > **Optimiser la signalétique** pour ne pas démultiplier les panneaux,
- > **Mettre en place un mobilier et une signalétique** qui renforcent l'identité mensoise et s'appuient sur les filières locales,
- > **Valoriser les parcours piétons patrimonial et commercial**, notamment par un aménagement des points de départ de ces circuits (place Tannon Bonnet, place de la Mairie),
- > **Valoriser le patrimoine bâti en travaillant les interfaces espaces publics/espaces bâtis** : vers des espaces publics moins encombrés, plus verts et plus conviviaux qui mettent en valeur la patrimoine bâti mensois.

CONFORT D'USAGE, LIEN SOCIAL

Des espaces publics **confortables, équipés**, sécurisés, favorables au bien-être et à la santé (exposition sonore, pollution, limitation des vitesses etc.), et au lien social (rencontres, lien intergénérationnel, expression culturelle, etc.)



- > **Créer un réseau de places publiques polyvalentes** offrant une variété d'usages possibles aux différentes catégories d'utilisateurs, ce qui implique notamment de réduire l'emprise, monofonctionnelle, dédiée uniquement à la voiture,
- > **Créer des espaces de convivialité, de rencontres et d'échanges**, favoriser l'appropriation des espaces par les utilisateurs,
- > **Installer du mobilier** pour rester et se rencontrer dans l'espace public.



2 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR SECTEURS



2 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR SECTEURS

1_PLACE PAUL BRACHET

2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

1 PLACE BRACHET / RUE DU BREUIL

Lien aux grands objectifs

OBJECTIFS

- Sécuriser et marquer l'entrée dans le centre ancien ;
- Redonner un caractère de place avec différents espaces de rencontres et en réduisant la place des circulations automobiles et des stationnements ;
- Intensifier la végétation sur tout le linéaire et sur les placettes pour assurer un rafraîchissement naturel ;
- Maintenir une fonction de marché avec des aménagements appropriés ;
- Valoriser le patrimoine (fontaine, monument aux morts, façades) et affirmer l'angle de l'auberge comme le départ du **parcours patrimonial** et un lieu d'information à l'échelle du centre-bourg.

Usages pressentis

Découvrir la commune, se rencontrer, s'asseoir, se stationner (vélo et voiture), prendre un café en terrasse, faire son marché, suivre le parcours patrimonial

Ambiance pressentie

Ouverte, conviviale, intimiste au nord

Effort d'intervention



Retour atelier habitant



« Quand on fait des évènements à l'extérieur, on crève de chaud »

« Le presbytère est un lieu très prêté, il y a pas mal d'animation »



Orientations

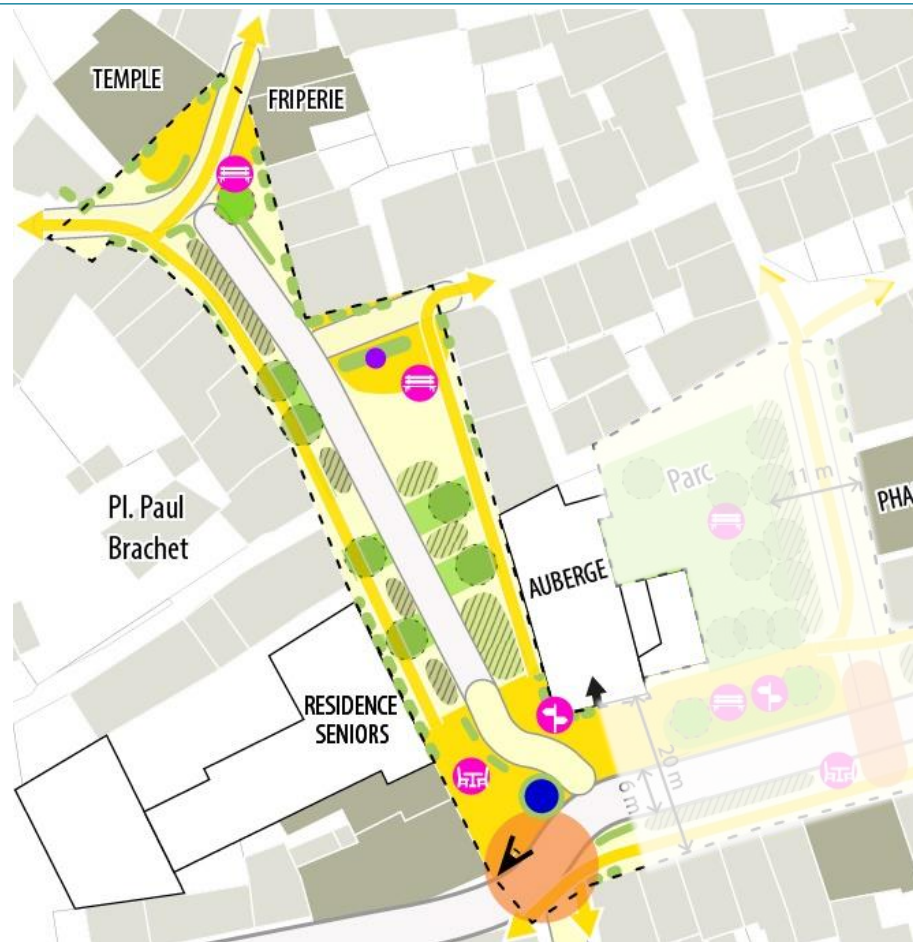
-  Périmètre d'aménagement
-  Requalification de l'entrée dans le centre-bourg avec un parvis piéton planté créé entre la résidence seniors et l'auberge
-  & Création de placettes au nouvel emplacement du monument au mort et au nord de la place (entre le temple et la friperie)
-  Végétalisation pleine terre autour de la fontaine
-  Déplacement du monument au mort associé à un espace de pleine terre
-  Marquage de l'entrée rue du Breuil et vers les zones de rencontre par un revêtement spécifique
-  Reprise des espaces piétons avec des matériaux se distinguant de la voirie
-  Principales circulations piétonnes
-  Accès à la place Brachet ainsi qu'aux ruelles traités comme des espaces de rencontre
-  Voirie Place P.Brachet entre 4,5m et 5m pour dégager de l'espace pour les piétons
-  Stationnement réorganisé avec un revêtement perméable : longitudinale à l'ouest et perpendiculaire ou en épis à l'est
-  Réorganisation de la signalétique : panneaux de direction à l'angle de l'auberge
-  Ajout d'assises sur les placettes et création de terrasses face aux commerces à l'intersection avec la rue du Breuil
-  Possibilité d'implantation de nouveaux arbres créant un ombrage au nord de la place
-  Espace de pleine terre végétalisée qui accompagne les différentes placettes
-  Décroustage des pieds d'arbres existants
-  Décroustage et plantation en pied de façade dès que l'espace le permet
-  Principaux commerces

Matériaux

Espaces piétons (trottoirs et placettes) avec des matériaux de couleurs clairs ou de réemploi avec la possibilité d'alterner entre stabilisé, béton désactivé, pavés et fraisat d'enrobé

Voirie en enrobé et distinguer les voies partagées avec du béton désactivé

Stationnement en Evergreen/pavé enherbé



Végétation

Arbre de petit développement : érable champêtre, noisetier, sorbier des oiseleurs, arbre fruitier (cerisier, pommier), etc.

Plantes grimpantes : rosiers, vignes, clématites,

Végétation basse : petits arbustes, vivaces, herbacées.

[Voir fiche végétation](#)

Références



Fiche CEREMA _ Apaiser une route à fort trafic pour remailer un centre-ville commerçant_ Cruseilles (74) Ilex Paysage



Parvis de l'église, autour de la fontaine, bénéficiera de quatre carrés de plantations. Image Atelier L Paysage - Valence

Monument aux morts de la Chapelle d'Aligné (72)



Fontaine aux abords végétalisés_ Avignon (84)



Aménagement d'un jardin public dans le centre historique _ Vogüé (07) Atelier L Paysage





2 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR SECTEURS

2_PLACE TANNON BONNET

2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

2_PLACE T.BONNET



Lien aux grands objectifs

OBJECTIFS

- **Valoriser l'espace en pleine terre** comme un petit parc du centre-bourg en retrait de la circulation offrant du calme et de la fraîcheur l'été grâce à ses grands arbres : lui rendre son statut de **parc** plutôt que de place. Remplacer la haie de buis par une haie diversifiée. Supprimer le muret afin de rendre l'espace plus ouvert.
- **Rendre cet espace plus lisible et visible depuis l'entrée de centre-bourg** en rendant ses abords plus conviviaux (surlargeur de la rue du Breuil), optimisant le stationnement et simplifiant la signalétique,
- **Améliorer la convivialité** en ajoutant du mobilier d'assise et offrant un espace extérieur à l'auberge et accueillir **les bacs à compostage** de façon harmonieuse et intégrée,
- **Maintenir une fonction de stationnement pour les commerces** (pharmacie notamment) au niveau de la voie Tannon Bonnet,
- **Marquer l'entrée** vers les zones piétonnes et de rencontre du centre,
- **Harmoniser cet espace avec la place Paul Brachet** voisine.

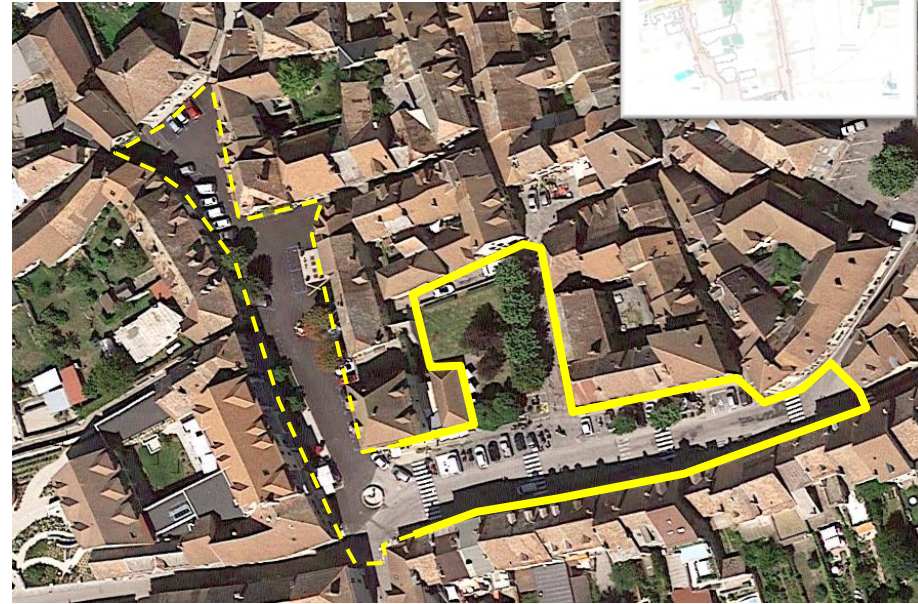
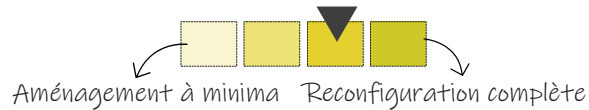
Usages pressentis

Se poser à l'ombre, aller à la terrasse de l'auberge, s'asseoir, se stationner (vélo et voiture) pour aller aux commerces, accueillir le marché le samedi matin, suivre le parcours patrimonial

Ambiance pressentie

Végétale, cocon

Effort d'intervention



Retour atelier habitant




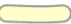











« C'est le 1^{er} jardin de ville de Mens »

« Il manque des bancs et des tables »

« Je n'y vais jamais »



Orientations

-  Périmètre d'aménagement
-  Voirie place Tannon Bonnet traitée comme un espace de rencontre
-  Rue du Breuil limitée à 6m (passage engins agricoles) pour dégager de l'espace pour les piétons
-  Marquage des entrées vers les zones piétonnes et de rencontre par un revêtement spécifique
-  Parvis piéton planté créé face à l'auberge pour requalifier l'entrée dans le centre-bourg et rendre le parc plus lisible
-  Stationnement réorganisé : places en bataille face à l'auberge supprimées au profit de places en long au sud de la rue. Maintien des places face à la pharmacie
-  Signalétique réorganisée : panneaux de direction à l'angle de l'auberge, panneaux d'information sur le parcours patrimonial sur le nouveau parvis
-  Ajout d'assises sur le parvis et dans le parc - création de terrasses face aux commerces rue du Breuil
-  Possibilité d'implantation de nouveaux arbres
-  Decroubage des pieds d'arbres existants
-  Plantation en pied de façade (en remplacement des jardinières) et en frange du parc
-  Principales circulations piétonnes
-  Principaux commerces



Matériaux

Sable stabilisé pour les circulations dans le parc, béton désactivé ou pavé enherbé pour les places de stationnements face la pharmacie.
Possibilité de réemploi de l'enrobé existant dans les secteurs à décroûter.

Végétation

Privilégier les plantations côté nord de la rue du Breuil (non ombragé par le bâti) - arbre de petit développement pour maintenir une ouverture du paysage (petits fruitiers, etc.)

[Voir fiche végétation](#)

Références

Animer le « parc » Tannon Bonnet : mobilier, événements, etc.



Exposition photo au jardin du temple – Mens

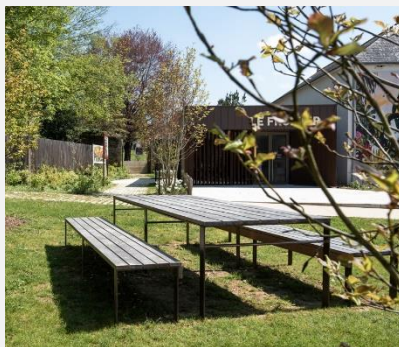


Table – St Gildas des Bois

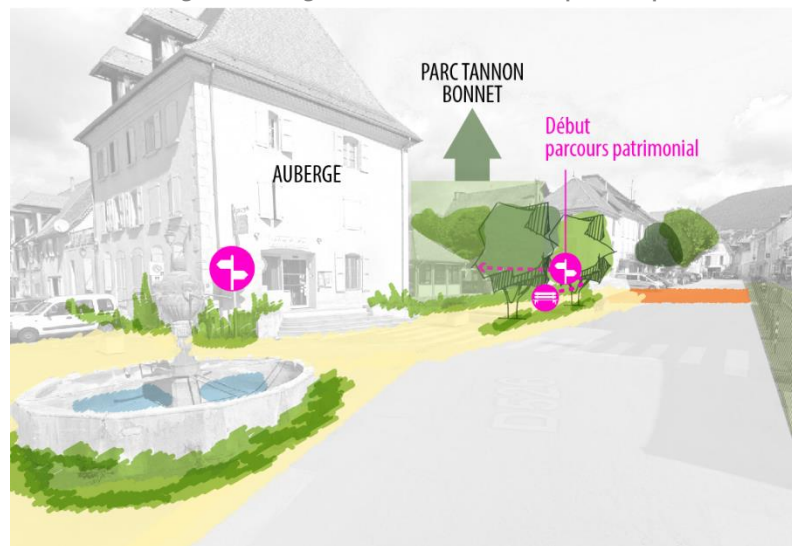


Végétaliser les abords de l'auberge



Batilly-en-Gâtinais Source : CAUE, Cambium

Réaménager les surlargeurs de la rue du Breuil au profit du piéton



Rue du Breuil, 1908



2 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR SECTEURS

3_PLACE DE LA MAIRIE

2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

3_PLACE DE LA MAIRIE



Lien aux grands objectifs

OBJECTIFS

- Retrouver une vraie fonction de **parvis pour la mairie et le tiers lieux** (accès identifiés et facilités, notamment pour les piétons, mise en valeur des bâtiments),
- Créer un **lieu polyvalent, convivial**, facilitant les rencontres,
- Optimiser le stationnement** et la circulation automobile, à flécher pour l'accès aux commerces,
- Végétaliser la place** pour la rendre plus agréable en toute saison, facilite la gestion des eaux pluviales en utilisant la pente (>1,5m),
- Valoriser le patrimoine** : fontaine, arbre remarquable.

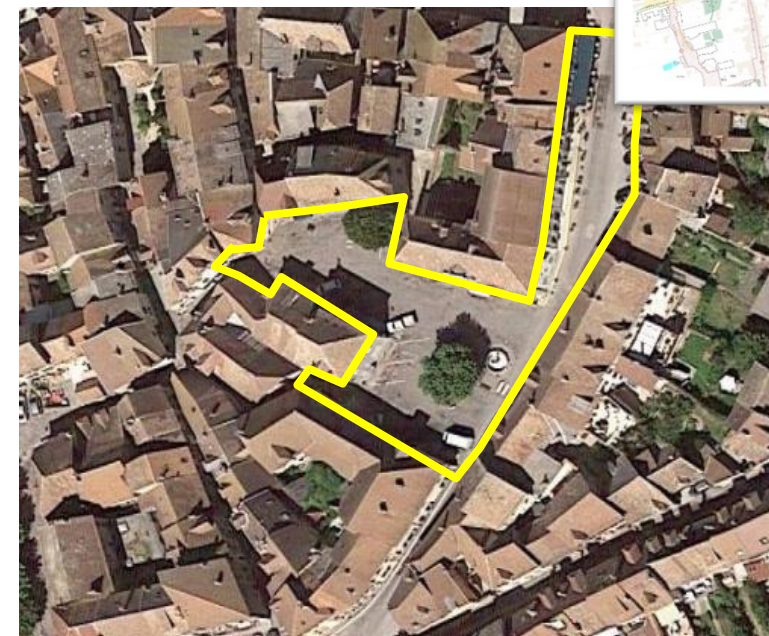
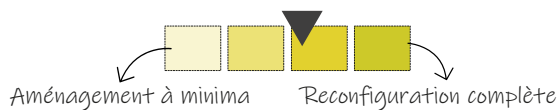
Usages pressentis

Se rencontrer, s'asseoir, se stationner (vélo et voiture), accéder aux commerces et équipements (mairie, tiers lieux), **accueillir le marché le samedi matin**, traverser pour aller vers la place de la halle, suivre le parcours patrimonial;

Ambiance pressentie

Ouverte, conviviale, aérée

Effort d'intervention



Retour atelier habitant

« Le club bel âge, il faut qu'il puisse se stationner pas trop loin [pour venir à la médiathèque] »

« Ce serait joli avec plus de bancs et moins de voiture »



Orientations

-  Périmètre d'aménagement avec une reprise de façade à façade
-  Entrée dans la place avec un traitement spécifique
-  Accès véhicule traité comme un espace de rencontre
-  Reprise de la voirie en dehors de la place
-  Stationnement limité à la partie nord pour le commerce & PMR à proximité du Tiers-lieu, éloigné des façades par la végétation
-  Marquer les cheminements piétons, dont celui vers la Halle (circuit commercial)
-  Espace public en prolongement du Tiers-Lieu (parvis avec assise, arceau à vélo, signalétique, ...)
-  Assise / lieu convivial autour de la fontaine et sous les arbres, orientation vers la place
-  Végétalisation pleine terre basse, voir arbustive, autour de la fontaine et des arbres existants
-  Possibilité d'implantation d'un nouvel arbre
-  Plantation en pied de façade selon les espaces disponibles, avec la possibilité d'y diriger les eaux pluviales
-  Fontaine
-  Arbre existant

Matériaux

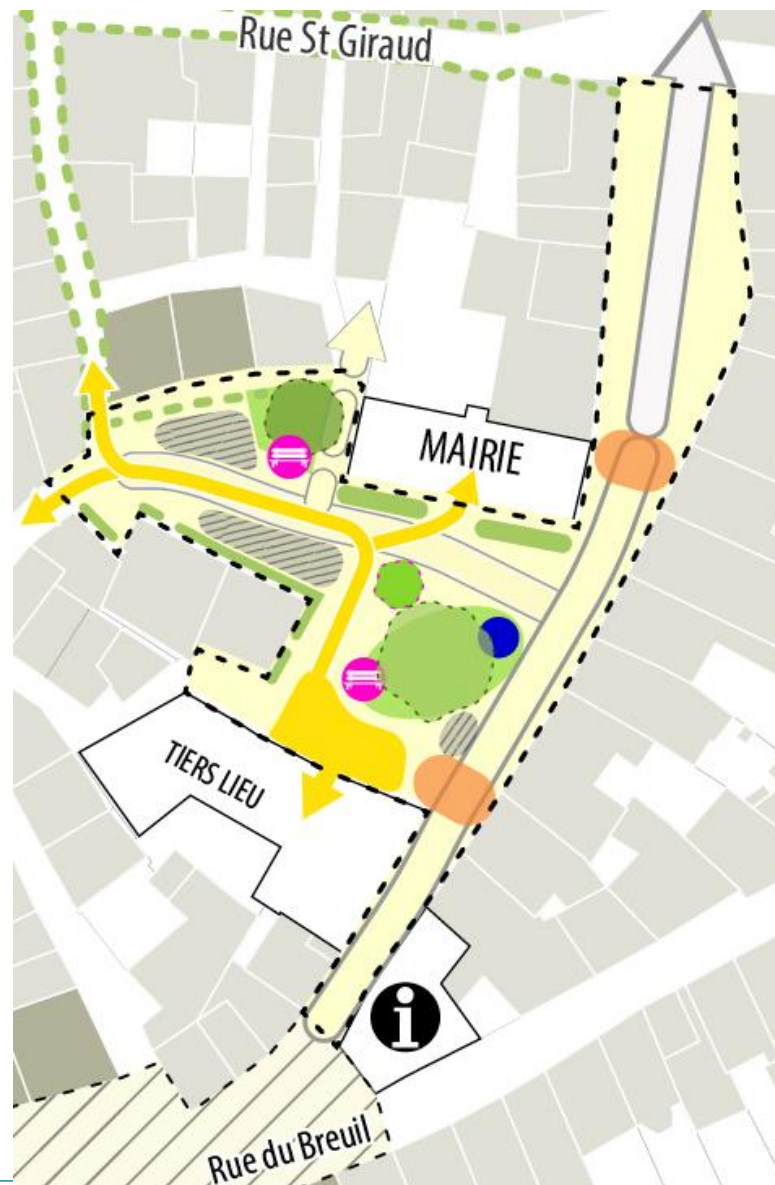
Sol : béton désactivé, possibilité de marquer la voirie par des bordures pavées, Evergreen/pavé enherbé pour le stationnement si possible.

Végétation

Arbre de petit développement : érable champêtre, noisetier, sorbier des oiseleurs, arbre fruitier (cerisier, pommier), etc.

Végétation basse : petits arbustes, vivaces, herbacées.

[Voir fiche végétation](#)





Références



Valorisation du patrimoine, espace piéton et végétalisation, Pouilly-en-Auxois



Végétalisation et revêtement piéton enherbé, Saint-Gildas-des-Bois



Changement de revêtement sur la voirie au droit de la placette, Monjoux la Paillette

Stationnement végétalisé et enherbé, muret séparant les espaces et les usages, Chamboeuf

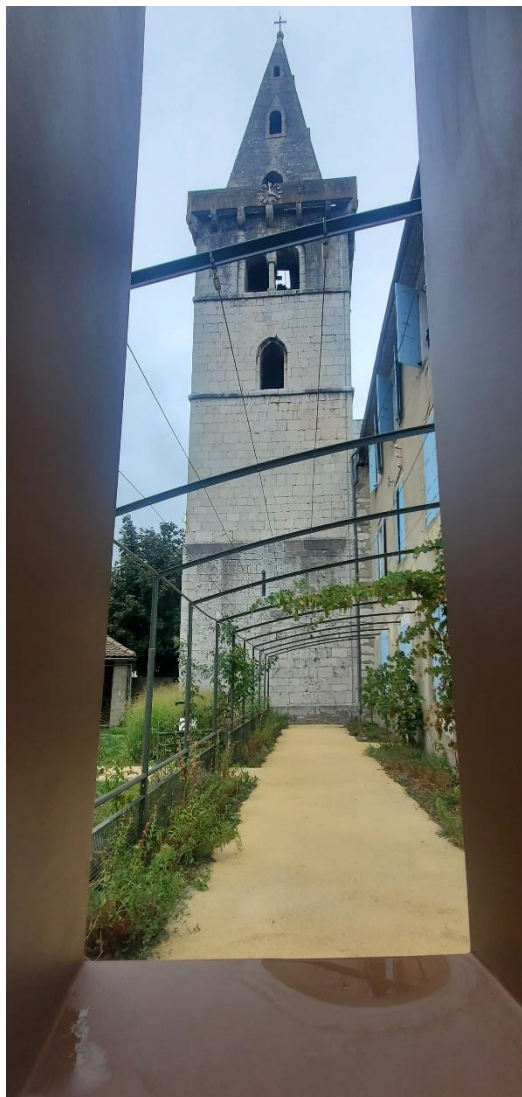


Travail sur les niveaux, pavage au sol donnant une identité patrimoniale, Courtonterral



Placette ombragée et accueillant du mobilier pour favoriser la pause, Lavau sur Loire





2 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR SECTEURS

4_PLACE BÉRANGER, PLACE DE LA HALLE & RUES DE L'ÉGLISE ET SAINT GERMAIN

2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

4_ PLACE BÉRANGER, PLACE DE LA HALLE & RUES DE L'ÉGLISE ET SAINT GERMAIN

Lien aux grands objectifs

OBJECTIFS

- **Maintenir la fonction de lieu de rencontre** de la place de la halle et du parvis de l'église,
- **Diminuer le stationnement** pour améliorer les transitions entre l'espace public et l'espace privé, **diminuer les conflits d'usages**, mais maintenir une largeur minimale de voirie à 5m,
- **Végétaliser la place** Béranger pour la rendre plus agréable en toute saison et valoriser l'arrière de l'église. **Conforter la végétation** sur la place de la halle et la place Béranger, le long des façades privatives. Végétaliser la halle.
- Aménager un **cheminement piéton le long de la façade** et l'accompagner de végétation pour désimpermeabiliser cet espace
- **Valoriser le patrimoine** : façade de l'église mais également accès au jardin, fontaine, façade patrimoniale.

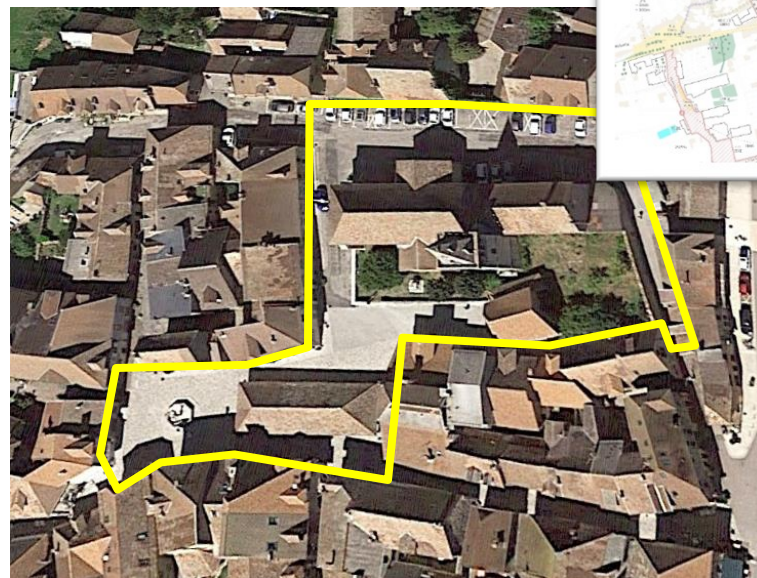
Usages pressentis

Accueillir le marché, accéder aux commerces, se rencontrer, se reposer dans le parc de l'église, traverser pour suivre le parcours patrimonial, accéder au parc des expositions et aux églises.

Ambiance pressentie

Conviviale, intimiste sur la place Béranger, patrimoniale

Effort d'intervention



Retour atelier habitant



«Le kiosque à lire dans le parc de l'église est très joli»



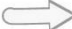








« La place de la halle, elle est magnifique »

« Les voitures ici c'est dommage »



2 4_ PLACE BÉRANGER, PLACE DE LA HALLE & RUES DE L'ÉGLISE ET SAINT GERMAIN

Orientations

-  Périmètre d'aménagement
-  Accès véhicule traité comme un espace de rencontre
-  Reprise de la voirie en dehors de la place
-  Stationnement, éloigné des façades des habitations et de l'église par la végétation
-  Marquer les cheminements piétons, dont celui vers la Halle et à travers le jardin de l'église (circuit commercial)
-  Espace public et piéton
-  Assise / lieu convivial autour de l'église, dans le jardin de l'église et sous la halle
-  Végétalisation pleine terre basse, autour de la fontaine
-  Possibilité d'implantation d'un nouvel arbre
-  Plantation en pied de façade selon les espaces disponibles, avec la possibilité d'y diriger les eaux pluviales : végétation basse, plantes grimpantes, végétaux palissés
-  Fontaine
-  Arbre existant

Matériaux

Sol : Evergreen pour les stationnements ou stabilisé de couleurs claires

Végétation

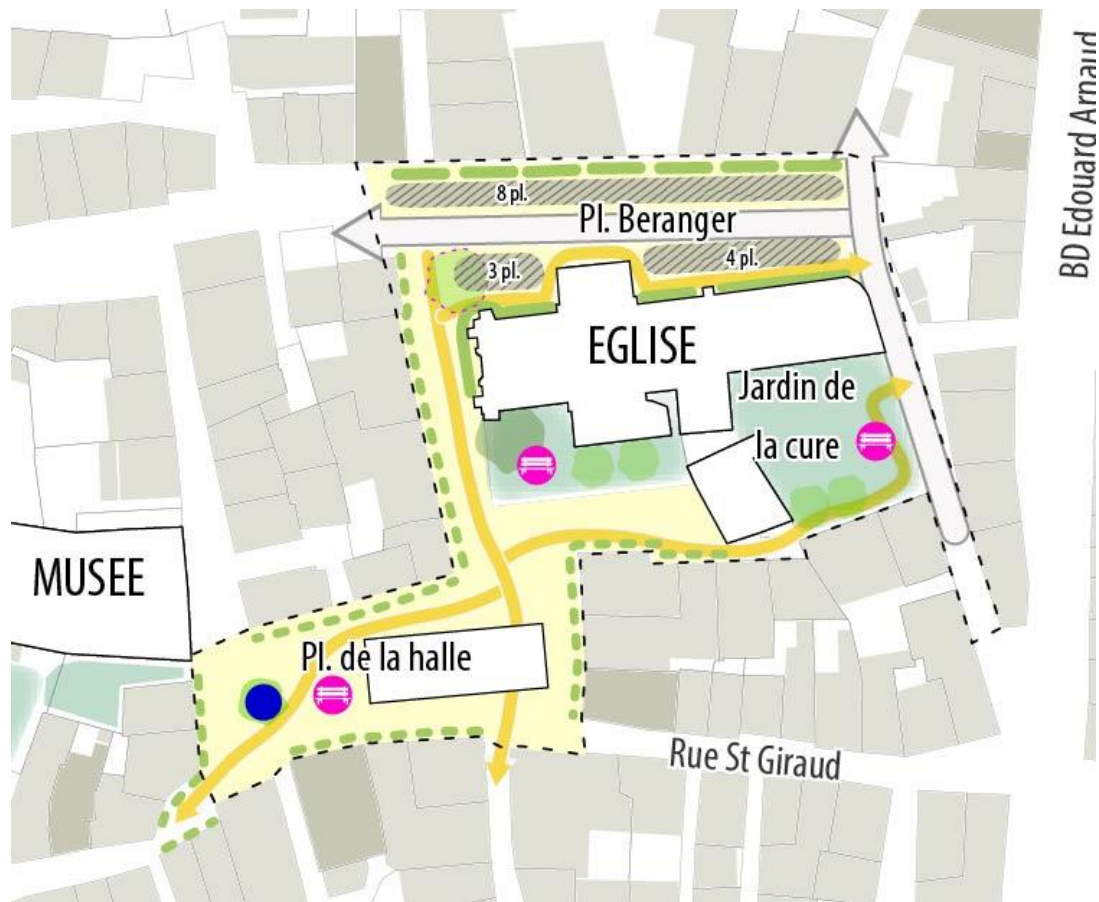
Essence indigène et rustique adaptée au climat et au changement climatique, privilégier le label « Végétal Local»,

Plantes grimpantes : rosiers, vînes, clématites,

Végétation palissée : petits fruitiers, pommiers, poiriers,

Végétation basse : petits arbustes, vivaces, herbacées.

[Voir fiche végétation](#)



2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

4_ PLACE BÉRANGER, PLACE DE LA HALLE & RUES DE L'ÉGLISE ET SAINT GERMAIN

Références

Des typologies végétales potentielles



Végétation palissée de fruitiers



Végétalisation par de la végétation palissée ornementale (rosiers), Nancy



Fleurissement avec des grimpantes, Fontevraud.



Vivaces et végétation basse, Romayer



Rue jardin, La Réole

Traiter les façades privées / publiques cf Fiche thématique « [Jardins de façades](#) »

Végétaliser les abords d'une église.



Chambray-lès-Tours



Place de l'Eglise, Cuvat (74)



Pavés granit et joints drainants enherbés, Quimper. Source Céréma

Mener une réflexion sur les aménagements des stationnements cf Fiche thématique « [Stationnement](#) »

Un mobilier urbain adapté à plusieurs usages Le muret séparant la végétation fait office de banc



Chambley

Banc sur une promenade, Rouen





2 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR SECTEURS

5_AVENUES DES ÉQUIPEMENTS : AV RIPPERT & AV BARD

2 5_ AVENUES DES ÉQUIPEMENTS : AV RIPPERT & AV BARD



Lien aux grands objectifs

OBJECTIFS

- **Sécuriser les déplacements des modes actifs** et les rendre plus agréables en termes d'aménagement. Aménager les traversées piétonnes,
- **Marquer davantage les espaces de rencontres** aux entrées des différents équipements (école, collège, piscine),
- **Apaiser la circulation** aux abords des équipements scolaires en **réduisant** la place des **circulations automobiles**,
- **Organiser et optimiser le stationnement** pour libérer davantage d'espace pour la circulation piétonne et la végétation,
- **Intensifier la présence de la végétation** sur tout le linéaire avec une **diversité de strates** : herbacées, buissonnantes, arbustive et arborée **et de surface** (pied d'arbres, abord de voirie, parterre plus conséquent entre le rond-point et le parking). [\(voir fiche 2\).](#)

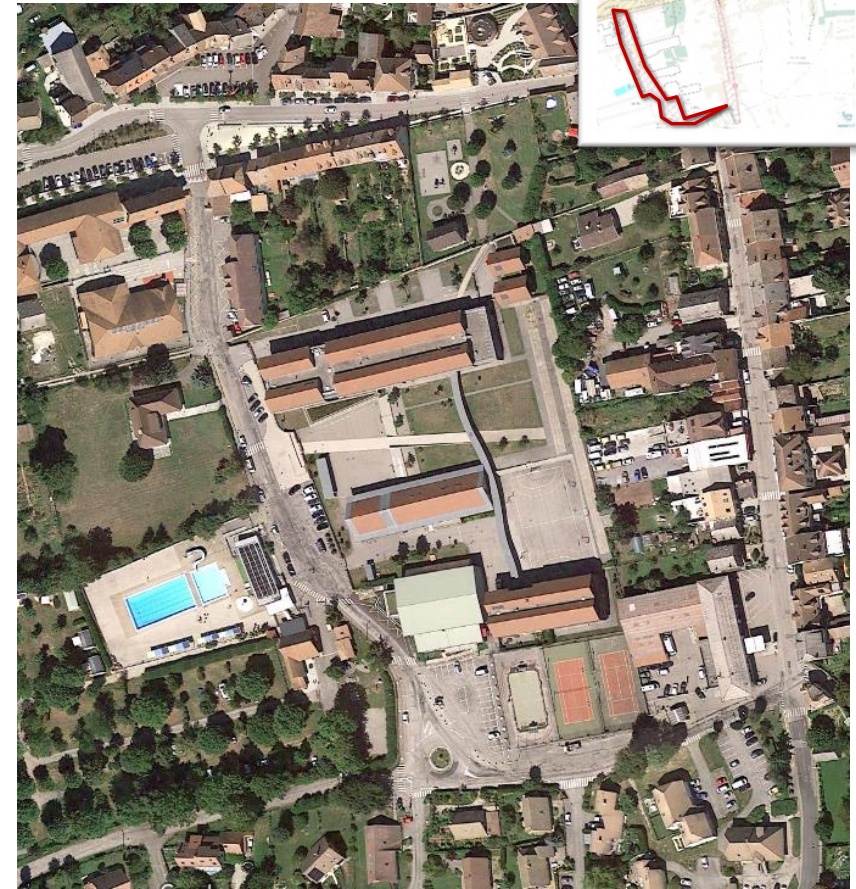
Usages pressentis

Déposer ses enfants à pied, à vélo, en voiture, se stationner le long de la voirie, se rencontrer sur les placettes (aux entrées de l'école, du collège, de la piscine et du camping), marcher vers les équipements et les commerces.

Ambiance pressentie

Lieu vivant et sécurisée
Rue des écoles apaisée et
jardinée,

Effort d'intervention



2 5_ AVENUES DES ÉQUIPEMENTS : AV RIPPERT & AV BARD

Orientations

-  Périmètre d'aménagement
-  Parvis piéton planté créé devant le groupe scolaire, la piscine & confortement de celui existant devant le collège
-  Plateau traversant venant marquer les entrées sur l'axe et les arrivées devant les équipements (groupe scolaire, collège et piscine)
-  Reprise des espaces piétons avec des matériaux se distinguant de la voirie
-  Principales circulations piétonnes
-  Voirie traitée comme des espaces de rencontre devant les entrées des équipements scolaires, et autour de l'entrée de la piscine
-  Voirie réduite pour dégager de l'espace pour les piétons
-  Stationnement réorganisé avec une alternance de longitudinale et perpendiculaire, avec un revêtement perméable.
-  Espace bus conforté
-  Ajout d'assises sur les différents parvis piétons
-  Implantation de nouveaux arbres sur tout le linéaire
-  Espace de pleine terre avec une diversité de strates végétales venant accompagner les arbres
-  Bande végétalisée avec une strate herbacée le long de la voirie

Matériaux

Espaces piétons (trottoirs et placettes) avec des matériaux de couleurs clairs ou de réemploi avec la possibilité d'alterner entre du stabilisé, du béton désactivé, des pavés et fraise d'enrobé / **Voirie** en enrobé et distinguer les voies face aux établissements scolaires avec du béton désactivé / **Stationnement** en Evergreen/pavé enherbé.

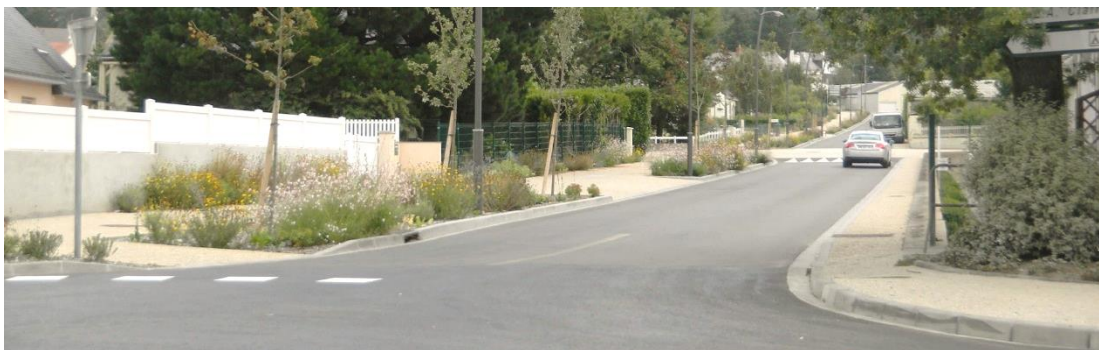
Végétation

Essence indigène et rustique adaptée au climat et au changement climatique, privilégier le label « Végétal Local»,
Végétation arborée & Végétation basse : vivaces, herbacées, graminées, aromatiques. [Voir fiche végétation](#)



2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR 5_ AVENUES DES ÉQUIPEMENTS : AV RIPPERT & AV BARD

Références



Aménagement du Boulevard Goupil – Saint-Etienne de Montluc (44)



Aménagement des espaces publics du centre-bourg à Givry (71) - © Olivier Lesage ; CAUE 71



Placette publique – Auchy au Bois (62) Agence Odile Guerrier© Agence Odile Guerrier



2 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR SECTEURS

6_ENTRÉE SUD RUE DU DR SENEBIER

2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

6_ ENTRÉE SUD _ RUE DU DR SENEBIER

Lien aux grands objectifs

OBJECTIFS

- **Valoriser et marquer l'entrée de Mens**, avec un aménagement progressif vers le centre ancien, **relier le centre** à la Maison du Département,
- **Sécuriser les déplacements modes actifs** et les rendre plus agréables en termes d'aménagement. Aménager les traversées piétonnes,
- **Organiser le stationnement** pour améliorer la circulation en entrée de ville, en créant des chicanes. Dégager les espaces de stationnement devant les commerces. **Diminuer les conflits d'usages**,
- **Végétaliser les façades privatives** de manière ponctuelle en appui à la réduction de la voirie, « jardiner la rue »,
- Végétaliser ponctuellement les abords de la voirie, **traiter les limites entre espaces publics et espaces privés** (voir fiche 2),
- **Valoriser le patrimoine** : rénover les façades privatives.

Usages pressentis

Se déplacer à pied ou à vélo, se stationner le long de la voirie, accéder aux commerces présents sur l'axe d'entrée de ville (garages, petit casino, boulangerie, espace de vie sociale), profiter des espaces privatifs (accès aux maisons et jardins mais aussi garages).

Ambiance pressentie

Rue jardin, entrée de bourg
apaisée et jardinée

Effort d'intervention



Retour atelier habitant

« Il est difficile de circuler en sécurité »

« La liaison vers la maison du Département n'est pas facile pied »

« Les rues sont étroites »

« Le petit casino est bien pratique »



2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

6_ ENTRÉE SUD _ RUE DU DR SENEBIER

Orientations













Matériaux

Sol voirie : bande de roulement normale,
Traversées : lignes de granit ou de stabilisé coloré.
Reprise des trottoirs avec béton coloré, ou béton clair.

Végétation

Essence indigène et rustique adaptée au climat et au changement climatique, privilégier le label « Végétal Local»,
Plantes grimpantes : rosiers, clématites, bignonnes, chèvrefeuille, glycine, vigne vierge, jasmin,
Végétation pied de mur : valériane officinale, mauves, géranium sauvage, giroflée, bourrache, rose trémière,
Végétation basse : vivaces, herbacées, graminées, aromatiques.
[Voir fiche végétation](#)

-  Plateau piéton traversant coloré
-  Accès véhicule traité comme un espace de rencontre
-  Reprise de la voirie
-  Stationnement le long de la voirie, traité en chicane et végétalisé sur les abords
-  Cheminements piétons, de part et d'autre de l'axe, et sur voirie sur la partie nord (zone de rencontre)
-  Assise / lieu convivial à proximité de la poste
-  Végétalisation pleine terre basse
-  Plantation en pied de façade ou plantes grimpantes selon les espaces disponibles, avec la possibilité d'y diriger les eaux pluviales
-  Arbre existant
-  Commerces et activités existantes

2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

6_ ENTRÉE SUD _ RUE DU DR SENEBIER

Références



L'espace urbain absorbe la voirie obligeant le conducteur à adapter son comportement, Soulac

Changement de revêtement pour marquer le carrefour



Chicane renforcée par de la végétation



Effet de chicane et revêtement trottoir plus agréable, Rosporden



Végétation grimpante sur petite épaisseur, Assignan

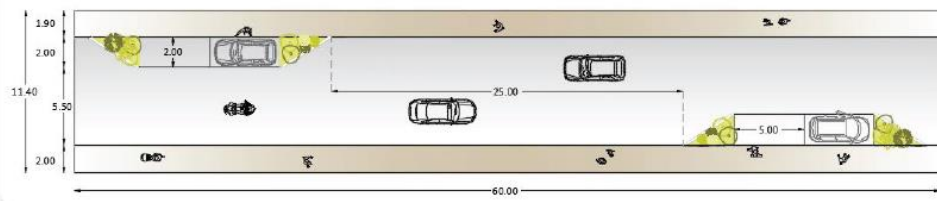


Appropriation des délaissés pour y planter des vivaces et des arbustes directement le long des rues du village de Beauregard. Source : G. Laizé

Rosier en pied de mur, le végétal devient un élément attractif



Création d'un alternat. Végétalisation des stationnements. Source Arter



Chédigny

La traversée de bourg de Chédigny en Indre et Loire, premier village «jardin remarquable» après la mise en place d'une politique communale de végétalisation des anciens trottoirs. Des aménagements peu onéreux que les habitants s'approprient et qui génèrent de fortes retombées touristiques.



Plateau traversant et marquage des trottoirs en béton désactivé



Rue jardinée



2 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR SECTEURS

7_ENTRÉE EST RUE LOUIS RIPPERT & RUE DE L'ALPAGE

2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

7_ ENTRÉE EST _ RUE LOUIS RIPPERT & RUE DE L'ALPAGE

Lien aux grands objectifs

OBJECTIFS

- Valoriser l'entrée de Mens, avec un aménagement progressif et séquencé vers le centre ancien – privilégier la reprise des intersections,
- Sécuriser les déplacements modes actifs et les rendre plus agréables et continus, aménager les traversées piétonnes – tout en permettant le maintien de la circulation notamment des engins agricoles sur cette départementale,
- Végétaliser ponctuellement les abords de la voirie, traiter les limites entre espaces publics et espaces privés,
- Mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux le long de l'axe et la fontaine au niveau de l'ancienne médiathèque,
- Marquer les entrées vers les espaces en zone de rencontre (rue du Bourg),
- Organiser le stationnement pour améliorer la circulation en entrée de ville.

Usages pressentis

Se déplacer à pied ou à vélo, se stationner le long de la voirie

Ambiance pressentie

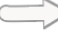














Entrée de centre bourg
apaisée

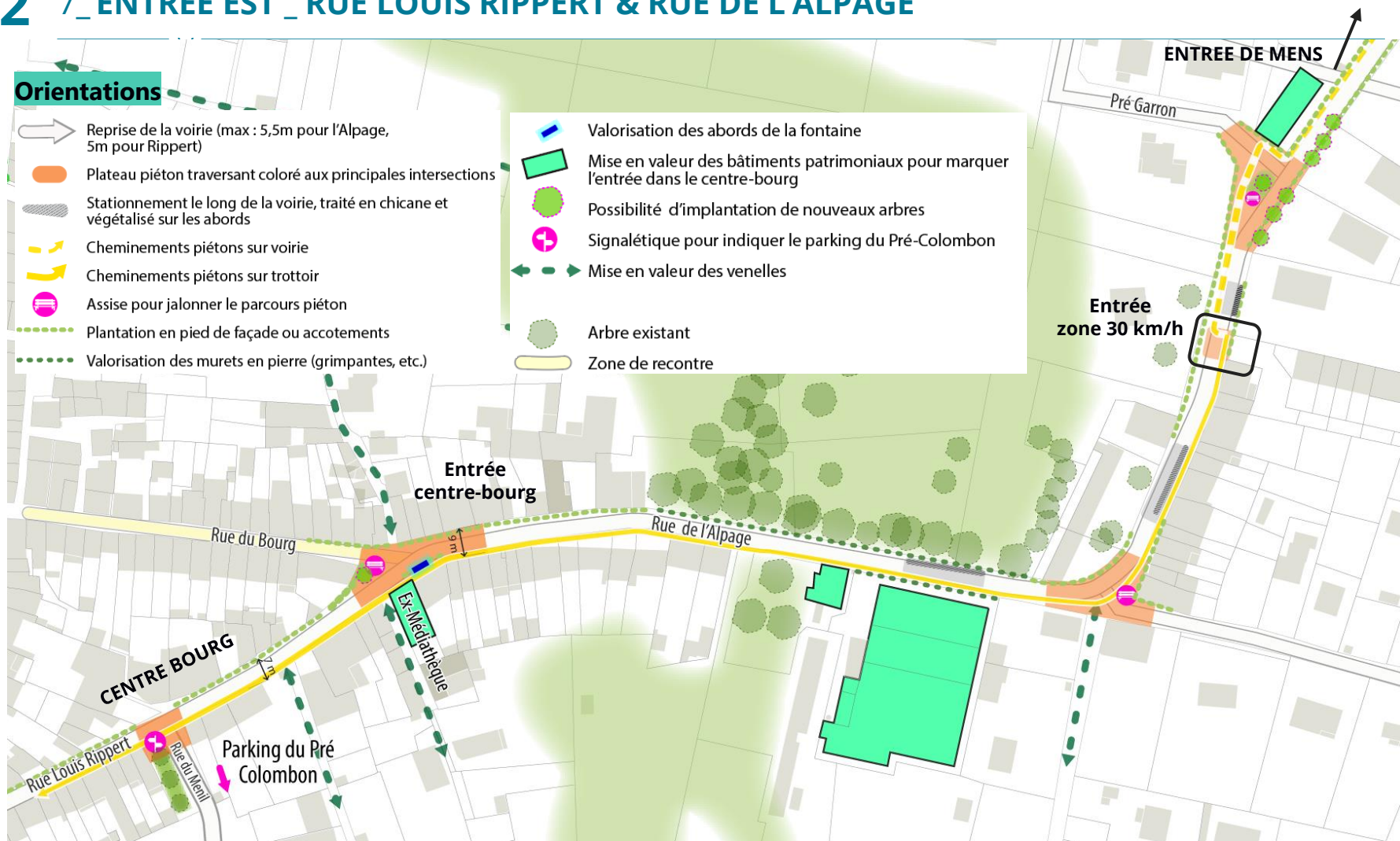
Effort d'intervention



2 7_ ENTRÉE EST _ RUE LOUIS RIPPERT & RUE DE L'ALPAGE

Orientations

-  Reprise de la voirie (max : 5,5m pour l'Alpage, 5m pour Rippert)
-  Plateau piéton traversant coloré aux principales intersections
-  Stationnement le long de la voirie, traité en chicane et végétalisé sur les abords
-  Cheminements piétons sur voirie
-  Cheminements piétons sur trottoir
-  Assise pour jalonner le parcours piéton
-  Plantation en pied de façade ou accotements
-  Valorisation des murets en pierre (grimpanes, etc.)
-  Valorisation des abords de la fontaine
-  Mise en valeur des bâtiments patrimoniaux pour marquer l'entrée dans le centre-bourg
-  Possibilité d'implantation de nouveaux arbres
-  Signalétique pour indiquer le parking du Pré-Colombon
-  Mise en valeur des venelles
-  Arbre existant
-  Zone de rencontre



Matériaux

Pour la continuité piétonne sur voirie : marquer par un matériau plutôt qu'un simple marquage au sol (enrobé grenailé, désactivé, etc.)
 Traversées : lignes de granit ou de stabilisé coloré.
 Reprise des trottoirs avec béton coloré, ou béton clair.

Végétation

Essence indigène et rustique adaptée au climat et au changement climatique, privilégier le label « Végétal Local »,
[Voir fiche végétation](#)

2 PRÉCONISATIONS PAR SECTEUR

7_ ENTRÉE EST _ RUE LOUIS RIPPERT & RUE DE L'ALPAGE

Références

Reprise et végétalisation des accotements par **séquence** de l'entrée de village au centre – Beaugerard – source : CAUE – une idée à reproduire de la rue de l'Alpage à la rue Rippert ?

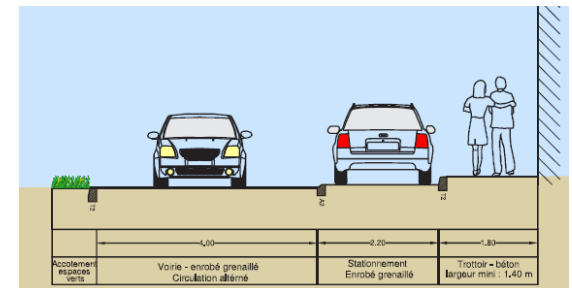
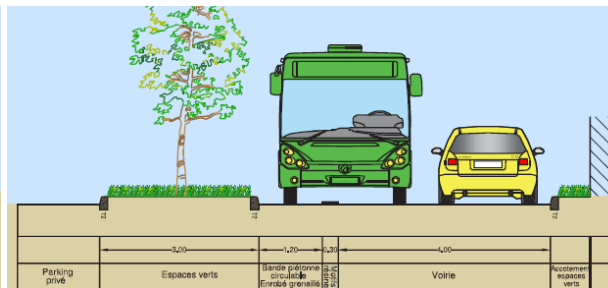
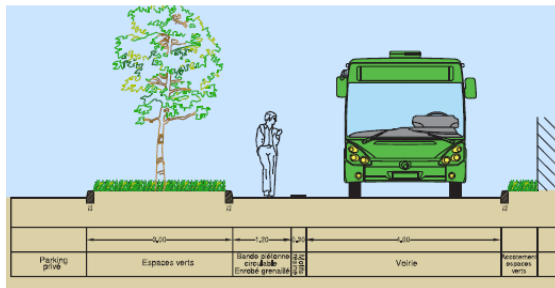


Reprise d'une intersection trop largement dimensionnée
Source : CAUE 76



Avant l'entrée de centre-bourg : cheminement piétons sur chaussée, avec croisement possible en l'absence de piéton. Végétalisation importante des interfaces public/privé pour inciter au ralentissement et marquer l'entrée vers une séquence de centre-bourg.

Depuis l'entrée en zone 30 km/h : cheminement piéton continu sur trottoir élargi jusqu'à la rue du Breuil - avec stationnement en long ponctuel lorsque la largeur le permet - et végétation en pied de façade lorsque le profil est le plus étroit.
Source : Square Paysage + Verdi



3

FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUES



1. VÉGÉTALISATION
2. JARDINS DE FAÇADES : INTERFACE PUBLIC/PRIVÉ
3. MOBILIER
4. SIGNALÉTIQUE
5. STATIONNEMENT
6. LES VENELLES
7. ZONES PIÉTONNES
8. ZONES DE RENCONTRES

3

FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

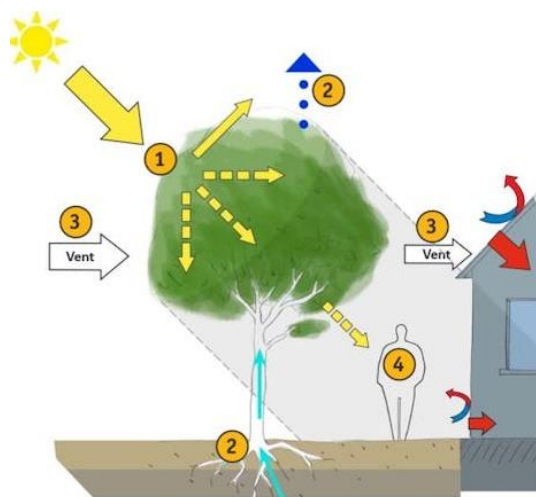
3.1_VÉGÉTALISATION

CONTEXTE

Malgré la proximité de la nature environnante à Mens, la végétation au sein des espaces publics du centre bourg est essentielle à la qualité du cadre de vie mensois. Elle participe à la **valeur** et au **confort** des places et rues, et des bâtiments limitrophes.

Elle apporte de la **fraicheur l'été** grâce notamment à l'ombrage et l'évapotranspiration des arbres. Elle facilite l'infiltration des **eaux pluviales** (et évite donc son ruissellement) et permet de lutter contre l'érosion de la **biodiversité** en offrant des habitats et des ressources à la petite faune (pollinisateurs, oiseaux, etc.).

La tradition bien ancrée de la **végétalisation des frontages** publics/privés à Mens participe à l'ambiance et l'**identité** singulière du village en harmonie avec les bâtiments patrimoniaux et c'est aussi une source de **lien social** entre habitants.



Effet d'un arbre sur son environnement immédiat : 1. Absorption d'une partie du rayonnement solaire; 2. Évapotranspiration; 3. Protection du vent; 4. Ombre.
Source : Plante & Cité



Mesure de température de surface sur différents substrats à Tcheque Dziedzice (Pologne) avec une température de l'air de 28,5° - Source : DR



OBJECTIF

> Poursuivre la végétalisation du centre-bourg et maximiser les gains en fraîcheur, en biodiversité et en cadre de vie de façon à la fois pérenne et financièrement soutenable pour la commune en termes de gestion.

PRÉCONISATIONS

- Décrouter, végétaliser et, si possible, relier par une bande plantée les pieds d'arbres existants** : les arbres de haute tige matures déjà présents sur les places et rues (platane, tilleul, etc.) fournissent déjà un grand nombre de services. Végétaliser leurs pieds permet d'améliorer la qualité, la porosité et la capacité de stockage d'eau du sol, et *in fine* de faciliter le développement de l'arbre, qui peut d'autant plus rafraîchir qu'il n'est pas en stress hydrique.
 - Apporter suffisamment de terre végétale après décroutage.
 - Plusieurs options possibles pour des pieds d'arbres perméables : paillage issu de broyat, semis de fleur « sauvage », vivaces, graminées, couvre-sol.
 - Éviter les arbustes qui peuvent entrer en concurrence avec l'arbre pour les ressources (eau, minéraux). Ne pas saler à proximité.
- Privilégier la plantation d'arbres de haute-tige lors de la requalification de places et rues (à articuler avec la présence de réseaux)** : ce sont eux qui offriront à terme le plus grand gain en fraîcheur par rapport à une végétation plus basse et plus complexe à entretenir sur le long terme. Anticiper le remplacement des arbres existants vieillissant ou malades.
 - Créer des fosses profondes (2m) en mélange terre-pierre.
 - Respecter les distances de plantation entre arbre (5 à 10m) et avec le bâti (>2m).
- Favoriser le port naturel des arbres** : pour limiter fortement les travaux de taille.

1. Planter les pieds d'arbres



Source : Cahier Végét-eau, Bordeaux Métropole



Pied d'arbre planté ou décrouté, Montjoux la Paillette

3 PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

1_ VÉGÉTALISATION

- 4. Eviter les jardinières** peu esthétiques, encombrantes et demandant d'importantes charges d'arrosage > privilégier les fosses en pleine terre.
- 5. Favoriser les techniques de réemploi** dans les reprises de revêtements avec végétalisation : exemple du fraisat (découpage et/ou concassage de bitume avec végétalisation).
- 6. Systématiser la stratification des plantations dans les nouveaux aménagements** : planter en continuité de la végétation existante et avec plusieurs strates pour plus de biodiversité et un entretien facilité.
- 7. Protéger les sols par du paillage ou des plantations couvre-sol** pour faciliter l'entretien des espaces plantés.
- 8. Relever toutes les opportunités de plantation ponctuelle** : délaissés, interstices propices à une végétation spontanée, abords des fontaines et monuments, etc.
 - *Semer des mélanges prairiaux pérennes et peu gourmands en arrosage,*
 - *Privilégier des essences locales (voir label Végétal Local).*
- 9. Impliquer les habitants** : panneau/article à chaque nouvelle plantation, découtage participatif, balade avec les habitants pour parler des plantations –l'acceptation de la végétation spontanée est d'autant meilleure que les riverains connaissent le nom des plantes.
- 10. Poursuivre l'implantation de «jardins de façade» en lien avec les habitants** – voir [fiche 2](#)



Décroutage et plantation avec réemploi des gravats (**fraisat**), Montjoux la Paillette



Projet de fleurissement participatif à Sauxillanges – Source : PNR Livradois Forez



Large frontage planté, copeaux de bois pour faciliter l'entretien, Beaugard



Atelier BVOUAC – Paysagistes concepteurs

PRÉCISIONS PAR ESPACE

- > **Petit patrimoine (fontaine, monuments)** : renaturer les abords dans une logique d'écrin végétal (Evergreen, strates basses types graminées et paillage pour faciliter l'entretien, etc.),
- > **Sur les places** : décroûter les pieds d'arbres et les mettre en réseau par des plantes plantées lorsque c'est possible. Planter un nouvel arbre de haute tige si possible, en diversifiant les essences,
- > **Rues étroites du centre ancien** : déjà ombragées > priorité aux plantations en façades en lien avec les habitants,
- > **Axes principaux** :
 - Si trop étroit : plantations des bordures, délaissés et façades,
 - Si largeur suffisante : plantations et mise en continuité des espaces végétalisés existants.

PRÉCONISATION D'ESSENCES

Essences indigènes et rustiques adaptées au climat et au changement climatique, privilégier le label « Végétal Local»,

Mixer les essences pour anticiper la propagation d'éventuelles maladies (type chancre coloré pour le platane). Constituer un répertoire de ce qui marche ou ne marche pas, en lien avec les services techniques et les habitants.

Liste non exhaustive, à adapter aux particularités micro-locales (sol, orientation, etc.) :

- > **Arbre** : privilégier les caduques qui laissent passer la lumière l'hiver.
 - En grande hauteur : micocouliers, tilleuls.
 - En seconde grandeur : érable ou orme champêtre, fruitier (cerisier à fleur, poirier d'ornement), etc.
- > **Arbuste** : églantier, sureau, genévrier, sureau, etc.
- > **Grimpante** : rosiers, clématites, bignonnes, chèvrefeuille, glycine, vigne vierge, jasmin, etc.
- > **Végétation basse/en façade** : valériane officinale, mauves, géranium sauvage, giroflée, bourrache, rose trémière, vivaces, herbacées, graminées, aromatiques, etc.



Végétalisation de petit patrimoine, Pouilly en Auxois et Chaignay – JDM Paysage

Des outils pour faire les bons choix

Végétal Local : un outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux, avec des listes des producteurs et d'essences adaptées aux territoires. Outil animé localement par le [Conservatoire Botanique National Alpin](#) qui organise régulièrement des formations à destination des collectivités.



Pour aller plus loin

- Plantation en pieds d'arbres : [Référentiel des pieds d'arbres - Grand Lyon](#)
- Création de prairie fleurie : [Terre vivante, canton de Genève](#)
- [Végétalisation des centre anciens](#) – CAUE 41

3 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

3.2_JARDINS DE FAÇADES

CONTEXTE

L'espace d'une rue situé entre le pied des façades et les zones dédiées à la circulation (piétonne ou voiture), parfois appelé **frontage**, est un espace privilégié pour la vie locale. Il constitue un seuil entre circulation et habitat ou commerce, et son aménagement (mobilier, plantations) peut apporter à la rue une plus-value qualitative : ambiance plus apaisée (effet de resserrement de la voirie qui incite au ralentissement), mise en valeur du patrimoine bâti, agrément du parcours pour les piétons, gain d'intimité pour les habitants, etc.

À Mens, **l'animation et la végétalisation** des frontages est déjà bien établie par les habitants du centre ancien, que ce soit par la simple pose de jardinière ou par l'entretien d'une petite bande plantée, sous forme d'une convention avec la mairie.

L'entretien de ces espaces étant confié à l'habitant, c'est aussi une façon d'alléger les charges de **gestion** pour la commune, sous réserve d'appuyer les habitants en cas de difficultés à entretenir ces espaces. Il permet aussi aux habitants du centre qui ne disposent pas toujours d'un espace extérieur d'investir ces interfaces pour **prolonger leur espace privé**;



3 2_ JARDINS DE FAÇADES

PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE



OBJECTIF

Poursuivre et diffuser l'implantation de «jardins de façade» en pleine terre sur l'ensemble du centre-bourg, en lien avec les habitants en s'assurant de leur durabilité et leur facilité de gestion. Maintenir une diversité de typologie de jardins pour des ambiances variées dans le centre-bourg.

PRÉCONISATIONS

1. Inciter les habitants ayants de nombreux pots et jardinières en façade de franchir un cap en leur créant **une fosse de pleine terre**,
2. **Proposer plusieurs gabarits de jardins de façades selon le contexte de la rue** : la fosse en pleine terre large (50-100cm), le treillis pour les grimpantes, etc.
Travailler les limites de jardins par des bordures de pierre.
3. **Mettre en place un centre de ressource** des jardins de façades pour les habitants :
 - **une banque de partage** de plans, boutures et graines et de couvre sol pour faciliter l'entretien (copaux bois, végétaux couvre-sol, etc.),
 - **une liste d'essences** locales et adaptées au milieu (et leur préférence en termes d'exposition) et une liste d'essence à éviter (essences « standardisées » type bambou, thuyas, fusains, lauriers),
 - des images de référence pour donner envie,
 - la mise à disposition **d'outils** pour le jardinage en mairie,
 - un groupe d'habitants « **ambassadeurs** » pour inciter d'autres habitants à franchir le cap, partager des conseils et des tâches d'entretien (périodes de vacances, etc.),
 - la mise en place de **formations et ateliers** à destination des habitants sur l'entretien, les essences à planter, en lien par exemple avec des organismes locaux (Végétal Local, Terre Vivante, etc.).
4. **Organiser un concours des façades les plus végétalisées**,
5. **Lors de réaménagement de rues**, systématiser des frontages en terre végétale avec des accès pavés aux seuils riverains.

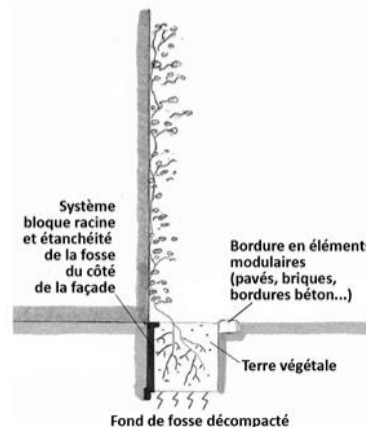
Pour aller plus loin

- [Guide de jardinage des rues par les citoyens, Nancy](#)

De la nature en ville
« ornementale » ...



... vers des aménagements en
faveur de la biodiversité



Source : Ville de Lille



Installation de treillis par la ville pour la pousse de grimpante, Nancy



3 PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

2_ JARDINS DE FAÇADES

RÉFÉRENCES

Trois possibilités offertes aux habitants
Source : Ville de Nancy

1 LE JARDIN BOUCHE FISSURE :



Le fleurissement en pied de mur

Si la place est restreinte, il est toujours possible de favoriser la présence du végétal par un fleurissement en pied de mur. Au préalable, si le trottoir est imperméable, il conviendra de réaliser une ouverture en prenant en compte les réseaux souterrains, à l'aide d'une meuleuse. Les graines sauront s'adapter pour germer dans les interstices.

Espace nécessaire : < 2 cm



2 LE JARDIN MANGE BITUME :



Les parterres

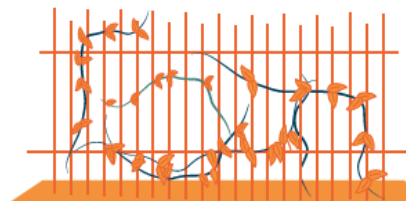
Si la place disponible est plus importante, il est possible de créer des parterres de végétaux.

Dans une fosse, des plantations : vivaces, bulbes, graminées,... peuvent se mêler dans une composition étagant les hauteurs.

Espace nécessaire : 50 cm de profondeur et 30 cm de large sur la longueur disponible



3 LE JARDIN PASSE MURAILLE :



Les plantes grimpantes

Pour les pans de mur aveugles et pour animer le paysage en variant les hauteurs, il est possible de favoriser les plantes grimpantes. Attention néanmoins de veiller à contrôler la pousse des végétaux et à installer un support pour le palissage (câble en acier, treille...).

Espace nécessaire : 50 cm de profondeur et 30 cm de large



3 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

3.3_MOBILIER URBAIN

CONTEXTE

Le mobilier urbain participe de l'identité de la commune. Il doit être tout d'abord fonctionnel et adapté aux différents usages et objectifs.

A Mens, **plusieurs typologies** de mobilier coexistent que ce soit pour les bancs, les jardinières ou encore les arceaux vélos.

Il convient donc d'établir **une logique d'harmonisation à l'échelle de la commune, tout en proposant des adaptations aux différentes ambiances** (centre bourgs, entrées de ville, espace naturel...) pour des mobiliers portant une identité mensoise tout en s'insérant dans les différents espaces.

Pour cela, il serait judicieux de privilégier **des formes ou des couleurs sobres** et travailler avec des artisans locaux dans la mesure du possible, ceci afin de diminuer les coûts et de valoriser le savoir-faire local.





OBJECTIF

> Intégrer le mobilier urbain sur l'espace public et permettre son utilisation par tous les publics. Jalonner l'espace public de mobilier, intégré dans les aménagements pour ne pas encombrer les espaces de déplacement et pouvant avoir plusieurs usages.

PRECONISATIONS

1. Privilégier la **mutualisation** de certains éléments dans les futurs aménagements (ex : escalier qui devient gradin) pour éviter l'ajout d'éléments inutiles qui encombrerait l'espace,
2. **N'utiliser à l'échelle de la commune que quelques modèles de mobilier, simple, confortable, robuste et peu imposants dans l'espace public.**
 - > **Arceau vélo** : privilégier les modèles en U, plus durables,
 - > **Jardinière** : à limiter autant que possible, du fait de l'encombrement et d'une durabilité plus faible des végétaux. Privilégier des fosses en pleine terre qui peuvent en plus recueillir l'eau pluviale et donc nécessiter moins de gestion. Celles-ci s'intègrent mieux dans l'environnement urbain.
 - > **Bancs** : choisir une gamme simple avec 2 modèles : un plus « urbain » pour le centre-bourg et un autre plus « rustique » pour les espaces en franges.

MATERIAUX

Bois, panneau en métal peint ou laqué. Privilégier des assemblages de bonne facture, filières locales à privilégier pour l'approvisionnement et la conception (artisan local, mutualisation avec commune voisine pour réduire les frais de conception).

COULEURS

Tons neutres et naturels

Privilégier le mobilier intégré aux aménagements !

Les murets séparant les espaces servent également d'assises pour l'attente des parents, Saint Laurent du Pont



RÉFÉRENCES

BAC COMPOST



Compostage : privilégier les montages les plus robustes, qui seront à terme intégrés et dissimulés dans le projet d'aménagement.



Proposition d'emplacements sur la place Tannon Bonnet, Mens

ARCEAUX VELOS



Arceau vélo : privilégier les formes classiques en métal plus durables, bannir les arceaux avec accrochage au niveau de la roue qui sont peu sécurisés et déforme les roues, Mens



Une table installée dans le parc de la mairie accessible à tous, pas d'enjambement à prévoir, Saint Laurent du Pont



RÉFÉRENCES

JARDINIÈRES

Limiter les jardinières, encombrant l'espace public, demandant de l'arrosage et ne permettant pas la durabilité des végétaux, Mens



Plantation au sol délimité par un rebord, Arc sur Argens.



Le parterre fleuri en pleine terre peut accueillir du mobilier et s'adosser au bâtiment - Bordure en acier.



BANCS TABLES

Préférer le modèle plus rustique à l'extérieur du centre bourg, et le modèle plus urbain mais sobre dans le centre bourg – Source : Mens



Mobilier simple, robuste, peu imposant dans l'espace public, adapté à tous les publics

Une table non accessible aux personnes âgées ou handicapées, Mens.



Une table accessible à tous, **pas d'enjambement** à prévoir, Saint Laurent du Pont.

Table de pique-nique avec un dégagement en bout de table, qui permet d'accueillir une personne en fauteuil roulant.



3 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

3.4_SIGNALETIQUE

CONTEXTE

La commune a déjà commencé à travailler sur la thématique de la signalétique notamment patrimoniale.

Au-delà du patrimoine, il convient de **réfléchir à l'ensemble de la signalétique communale**, qu'elle soit routière, touristique ou commerciale, avec une vision globale et intégrée.

Le travail sur **la signalétique doit prendre en compte les enjeux pour chaque usager** et répondre par un travail en lien avec l'identité de la commune.



Panneau du départ du parcours
Source : Commune Mens



Plan du parcours patrimonial
Source : Commune Mens



OBJECTIF

Poursuivre le travail de signalétique débutée par la commune sur la thématique patrimoine. Travailler sur une signalétique harmonisée, homogène et bien intégrée au patrimoine mensois.

PRÉCONISATIONS

- 1. Privilégier des panneaux sobres et visuellement peu encombrants**, aux formats simples et classiques tenus par des poteaux en bois ou apposés directement au bâti ou sur muret lorsque cela est possible, en limitant la juxtaposition de logos et coloris (2/3 coloris maximum).
- 2. Limiter la profusion de panneaux pour donner une meilleure lecture de l'information**, adaptée aux différents publics : automobilistes, piétons, cycles, ...
- 3. Permettre un accès physique au panneau** (pas de poubelle, arceaux vélo, jardinière en pied, etc.) et **visuel** (éloignement de la signalétique routière, etc.).
- 4. Rendre visible les éléments de signalétique depuis l'espace public par une touche de couleur contrastée :**
 - *Coloris à arbitrer pour qu'ils soient en harmonie avec les tons des façades et boiseries : rouges, bleus.*
 - *Eviter le jaune pour ne pas les confondre avec les panneaux de randonnée.*
- 5. Faire référence dans le graphisme de façon légère, et si possible explicitée, aux composantes de l'identité mensoise :**
 - *le grand paysage : silhouette d'horizon avec le Châtel et l'Obiou, etc.*
 - *les motifs singuliers du patrimoine bâti : décors de façade (génoise et frise peinte), décors de faitage, tuile écaille...*
 - *Le caractère agricole du territoire.*

4. Travailler sur une couleur identitaire et facilement repérable



PE Panneau d'Entrée



PD poteau directionnel

PPI Petits poteaux d'information

Cohérence d'ensemble dans la signalétique du parc de l'Ovalie - Source : Métropole Grenobloise



Panneaux patrimoniaux sobres, avec renvoi numérique, Wallonie



Signalétique de l'espace Marc Steckar
Source : Bessancourt

3 PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

4_ SIGNALÉTIQUE

6. Prévoir une identification par QR Code sur le circuit patrimonial.
7. Intégrer l'ensemble de la signalétique et des informations dans un plan de localisation à implanter sur des lieux stratégiques : parking du Pré Colombon, parking des équipements, place de la mairie.
8. Envisager le jalonnement au sol pour diriger vers les stationnements en périphérie.

4. S'appuyer sur l'identité locale pour travailler le graphisme



Génoise, frise peinte, décors de faîçades



Silhouette d'horizon



Inspiration pour l'identité graphique de la maison du patrimoine, le Grand Bornand? Source : bora-bord



RÉFÉRENCES

2. Eviter la profusion de panneau, travailler sur une harmonisation



Profusion de signalétique et mobilier urbain à éviter, Mens

Avant/après : Optimisation de la signalisation urbaine, Nogent-Le-Rotrou



8. Réfléchir au jalonnement par du marquage ou de l'intégration au sol de référence spécifique



Référence de motif singulier apposé au sol. Chemin de Compostelle

Jalonnement au sol, Strasbourg

Une identité visuelle par parcours (couleur et logo).
 Une signalétique claire avec de multiples rappels.
 Une communication autour des temps de parcours et générateurs, Fontenay-sous-bois

Signalétique qui informe sur les temps de parcours piétons au quotidien. Plan piéton, Grenoble





PRECISIONS PAR ESPACES

- > **Place Tannon Bonnet** : point de départ des circuits patrimoniaux (et commerciaux)
 - ne pas démultiplier les panneaux,
 - privilégier un **panneau d'accueil unique** des différents circuits avec points de repères, bien visible depuis la rue du Breuil pour inciter à la déambulation,
 - à cet endroit, la signalétique peut être légèrement plus imposante mais **doit s'intégrer au projet global de recomposition de l'espace**,
 - Prévoir une articulation avec le panneau d'affiche numérique municipal dans cet espace aujourd'hui très encombré.

- > **Place de la mairie** : point d'arrivée du parcours patrimonial.
 - Implanter un plan global de la commune situant notamment avec les stationnements,
 - Favoriser la signalétique commerciale.



Proposition d'implantation du panneau, place Tannon Bonnet



Panneau d'information, Ambert



Panneau de départs de randonnée, Rivière Alpes, Entre deux Guiers



MATERIAUX

Poteau idéalement en bois, panneau en métal peint ou laqué. Privilégier des assemblages de bonne facture, filières locales à privilégier pour l'approvisionnement et la conception.

COULEURS

Tons neutres, gris ou gris sombre (attention le colori vert est interdit dans le SPR).

Pour aller plus loin

- [Création d'une identité graphie, le Grand Bornand](#)
- [Scénographie de la réserve naturelle des Hauts plateau du Vercors](#)
- [Plan de jalonnement des modes doux de la commune de Fontenay-sous-bois](#)
- [Plan piéton, Grenoble](#)
- Démarche jalonnement, Métropole Grenobloise <https://smtc-grenoble.org/nouveaux-amenagement-chronoenmarche>
- [Arpenter la ligne verte, Nantes](#)

3 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

3.5_STATIONNEMENT

CONTEXTE

Le souhait de **valoriser le centre ancien de Mens, autour d'un habitat patrimonial et historique** a des incidences sur la répartition et la présence du stationnement.

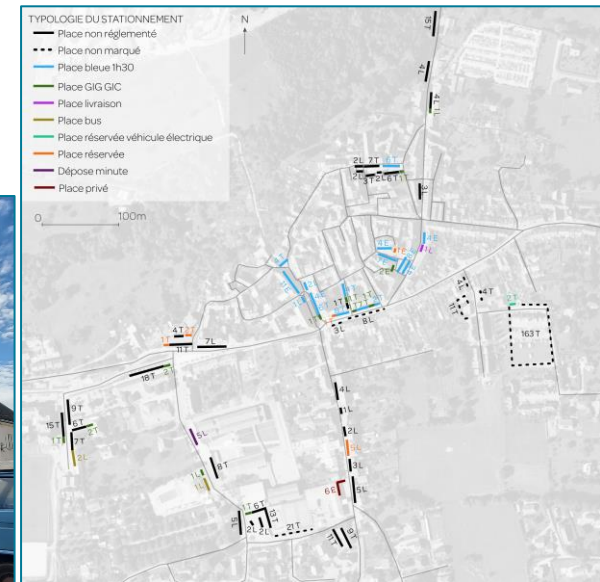
Si ceux-ci sont indispensables sur certaines places, afin de permettre l'accès à tous aux équipements et aux commerces, **le stationnement doit se restreindre et s'adapter** en d'autres lieux.

La question du **stationnement** est un élément parmi d'autres à prendre en considération lors d'un projet d'aménagement et **constitue un levier d'action stratégique pour agir sur la mobilité et mettre en œuvre le report modal**. La mise en place de la loi d'orientation des mobilités (LOM) promeut des **aménagements plus vertueux des espaces publics** où le stationnement doit contribuer à favoriser d'autres usages.

L'évolution du traitement des stationnements doit aussi s'adapter au changement climatique et être en adéquation avec l'identité du village.



Stationnement rue du Brueil
Source : AURG



Plan des stationnements présents à Mens
Source : Arter



OBJECTIF

> Diminuer la surface de stationnement dans le centre, améliorer les aménagements pour les rendre plus qualitatifs et plus en adéquation avec l'identité du village.

PRÉCONISATIONS

- L'aménagement de l'espace public demande de faire un choix entre place de stationnement ou aménagement paysager**, celui-ci pouvant avoir d'autres bénéfices : qualité paysagère et impact positif sur la santé.
- Diminuer les surfaces imperméables.** Réduire le stationnement ou rendre ces surfaces perméables pour contribuer au bon fonctionnement du cycle de l'eau.
- Adapter la typologie et l'aménagement du stationnement à sa fréquentation :**
 - Utiliser des matériaux poreux en milieu plus naturel, ou plus éloigné du centre ancien,
 - S'orienter vers des revêtements semi perméables en centre bourg, avec des ouvrages minéraux avec joints drainants/
- Intégrer des végétaux** pour prévenir la formation d'îlots de chaleur, créer de l'ombrage, améliorer l'intégration paysagère et permettre une meilleure gestion des eaux de pluie.
- Mettre en place une signalétique pour indiquer les parkings proches** du centre ancien et favoriser ces espaces plutôt que le stationnement dans le centre ancien (voir fiche 4) . Développer en parallèle un système de navette entre ces parkings et le centre.
- Travailler sur la matérialisation des zones bleues** et leur respect par les usagers. Ceci afin de favoriser la rotation des véhicules.

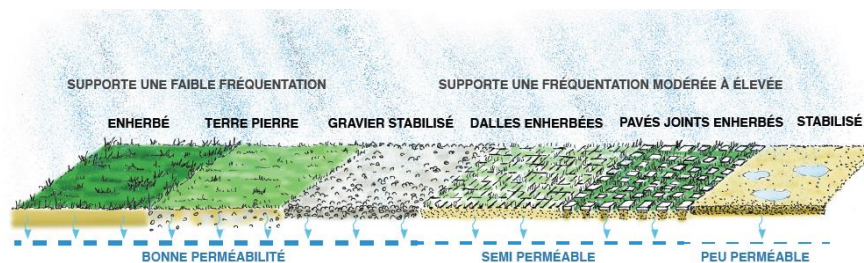
Quelques chiffres de surface

Une voiture en stationnement sur la voirie, c'est au minimum 10 m² d'espace public, La surface occupée par une voiture permet le stationnement d'une dizaine de vélos.

7. Travailler les aménagements pour diminuer le sentiment d'insécurité

- bien gérer et entretenir ces espaces en évitant les délaissés afin qu'ils restent propres,*
- prévoir des cheminements lisibles, avec une signalétique pour les piétons vers les destinations que le stationnement dessert,*
- créer des espaces assurant une covisibilité entre usagers : pour les piétons, de sorte qu'ils ne se sentent pas seuls et puissent réagir en cas de nécessité, pour les cyclistes afin que leurs vélos soient vus. Les masques à la visibilité sont donc à éviter, les végétaux doivent être choisis et implantés en conséquence,*
- étudier l'éclairage afin d'éviter des zones sombres sur les cheminements**

- Libérer les façades de la présence des voitures :** cette distance permet aussi de donner plus de place aux autres usages et au traitement des pieds de façade et frontages. Il rend ainsi plus lisibles les cheminements piétons et les perspectives sur le patrimoine bâti.



Perméabilité des revêtements. Source : CAUE78, DDT 78

RÉFÉRENCES

Des stationnements plus ou moins végétalisés
Du stationnement minéral ...

... vers des aménagements en
en faveur de la biodiversité



Espace uniquement minéral mais traitement au sol matérialisant les places de stationnement, Vif



Aménagement sobre et paysager qui respecte le caractère des lieux, Sélection d'essences végétales, du revêtement et des matériaux, Bernin



Les massifs d'arbres alternent avec les emplacements, réduisant ainsi fortement l'impact visuel du stationnement, Echirolles



Bande de roulement en béton brossé, Valence



Dalles engazonnées diminuant l'imperméabilisation, Le Pont de Claix

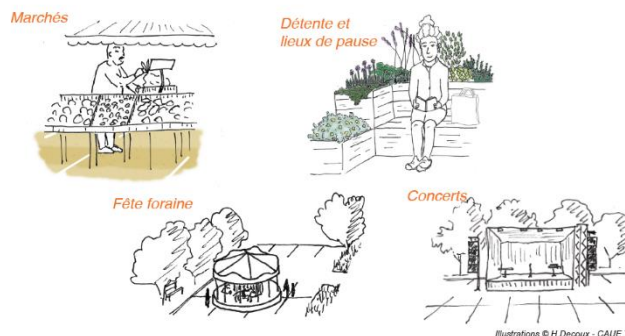


Parking enherbé et végétalisé, Belgique

Intégrer des espaces ludiques ou de loisir en aménageant par exemple un espace de jeux pour enfants ou des jeux qui se libèrent en dehors des périodes d'affluence des voitures au moyen de simples marquages



Anticiper l'accueil temporaire d'événements : fêtes, marchés... Un parc de stationnement est souvent utilisé pour des événements festifs. Bien pensé, tout espace de stationnement peut évoluer, se transformer définitivement ou temporairement pour s'adapter à d'autres usages.



Illustrations © H Decoux - CAUE 78 P2

Diversifier les usages sur un même espace. Avant, l'espace était entièrement consacré à la voiture. Après, l'espace est organisé pour accueillir le stationnement et d'autres usages. Il est moins minéral et apporte des lieux de pause.



Avant /après. Source : CEREMA

MATERIAUX

Evergreen pour augmenter la désimperméabilisation et la végétalisation.

Stabilisé pour jouer avec les couleurs et diminuer l'imperméabilisation.

Ligne de stabilisé ou de pavés sur des espaces plus minéralisés. Utilisation de « clous » en lien avec le patrimoine environnant.

Sélectionner des matériaux poreux et robustes pour des espaces de stationnement.

Les pavés enherbés, le sable stabilisé ou les gravillons peuvent favoriser l'infiltration des eaux pluviales, tout en étant suffisamment robustes pour ne pas être abîmés par les manœuvres fréquentes des véhicules, comme dans ces aires de parking.

COULEURS

Tons neutres et naturels, en adéquation avec le patrimoine environnant.

Usages de matériaux clairs pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.

En centre bourg, le marquage au sol des places de stationnement prend en compte l'identité du site.

Soit par des bandes en béton désactivé, soit par des clous au sol. Marquage plus important par des pavés.

Jouer sur les tracés pour diminuer l'impact visuel des stationnements et intégrer l'aménagement dans l'espace public



Champagnier



La Côte St André



Clous, Fontanil



Galets, le Grand Lempis



Pavés en pierre naturelle, Bièvre



St Laurent du Pont



Stabilisé ocre, Vif



Gravillonné, Vizille



Stabilisé, St Laurent du Pont



Dalles alvéolées, Champagnier



Dalles gazon, Eybens



Dalles gazon, Meylan

Pour aller plus loin

- [Guide Céréma « Espaces publics des centres-bourgs ».](#)
- [Référentiel pour la réalisation d'aires de stationnement durables.](#)

La végétalisation peut s'effectuer avec plusieurs niveaux d'engagement et différentes techniques.



Dalles alvéolées végétalisées



Stationnement enherbé, St Marcellin

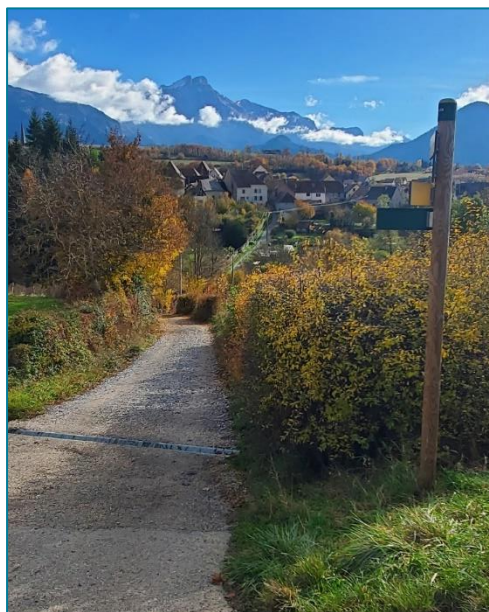
3 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

3.6_ LES VENELLES

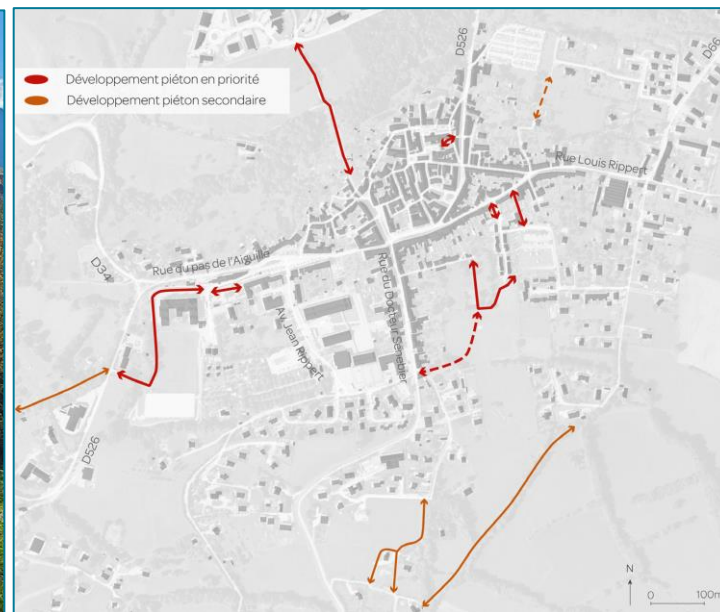
CONTEXTE

Le centre-bourg de Mens est à proximité immédiate des espaces naturels et réservoirs de biodiversité du Trièves (boisements de fond de vallons, ripisylve du ruisseau de Mens, haies bocagères, etc.).

Des « venelles vertes » relient directement le centre-bourg aux espaces naturels. Au-delà de leur fonction de connexion, tant pour les humains que la biodiversité, elles offrent également des **ouvertures sur le grand paysage** du Trièves.



Chemin des Planches
Source : AURG



Plan des stationnements présents à Mens
Source : Arter



OBJECTIF

Valoriser les perméabilités piétonnes du centre-bourg vers le milieu naturel: conforter les existantes, et en développer de nouvelles, en s'appuyant sur le modèle mensois du Chemin des Planches.

PRÉCONISATIONS

1. **Améliorer l'entretien des cheminements existants** pour permettre leur lisibilité en tant que cheminements à usage public,
2. **Ajouter du mobilier** (banc notamment) pour permettre aux usagers de faire des pauses (milieu de chemin, vues sur le grand paysage, etc.),
3. **Améliorer le jalonnement** par l'installation de signalétique voire de marquage au sol pour marquer l'entrée et la direction du cheminements ([voir fiche 4](#)) : un simple panneau rappelant le nom du chemin par exemple,
4. **Planter les bordures de venelles** : linéaires de haies vives, petits fruitiers, etc.
5. Pour la mise en place de nouvelles venelles, **utiliser des matériaux perméables et drainants** : sable engazonné ou stabilisé, mélanger terre-pierre, petits granulats, béton stabilisé, etc.



Signalétique



Cheminement à Aix-sur-Vienne - CAUE



Avignon – arche avec signalétique en entrée de voie verte



Revêtements perméables – source CAUE

Pour aller plus loin

- [Guide des revêtements perméables, Plante et Cité](#)
- [Fiches sur les haies vives de La Motte Servolex](#)

Zoom : les haies vives

La ville de La Motte Servolex (74), dans le cadre de son plan d'action « Biodiversité en ville », a engagé la plantation de haies vives pour relier ses parcs mais aussi le centre-ville aux milieux plus naturels.

Ces plantations se font à la fois sur les espaces publics et privés, et autant que possible lors de chantiers participatifs.



Haies vives à La Motte Servolex – J.Champres

3 FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

3.7_ZONES PIÉTONNES

CONTEXTE

La délimitation d'une aire piétonne a été établie dans les ruelles du centre ancien (voir carte ci-contre) avec la restriction de la circulation aux riverains et livraisons. La circulation des vélos y est autorisée au pas, le stationnement interdit (mais l'arrêt de véhicule reste possible si inférieur à 15 minutes ou 30 minutes pour les livraisons).

. La rue n'est plus seulement un espace de circulation mais avant tout un lieu de vie et de convivialité



Rue de la halle
Source : AURG



Plan des zones piétonnes à Mens
Source : Arter

3 PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

7_ ZONES PIÉTONNES



OBJECTIF

Valoriser et sécuriser la circulation piétonne dans le centre-bourg.

PRÉCONISATIONS

- 1. Atteindre à terme les standards d'aménagement d'une zone piétonne** : surface plane sans zone de circulation automobile, traitement de surface qualitatif invitant le piéton à s'approprier l'espace.
 - Des alternatives moins coûteuses au pavage intégral de la rue sont possibles : reprise uniquement des bordures (pavage, mélange terre pierre engazonné, etc.) ou revêtement en béton désactivé.
- 2. Marquer la transition avec le reste du centre-bourg** (zones de rencontres et axes traversants) : au-delà des panneaux marquants l'entrée en zone piétonne : bordure, changement de revêtement, zone décroutée et plantée, etc.
- 3. Poursuivre l'implantation des micro-jardin de façade** en lien avec les habitants ([voir fiche 8](#)) pour favoriser la convivialité de l'aire piétonne – dimension à adapter selon la largeur de la rue.



Changement de revêtement au sol pour marquer l'entrée dans une zone de réglementation différente (Cuvat -74 et Chedigny - 37)



Marquage d'une intersection entre un axe circulé et une zone piétonne par des pavages de pierres et une ligne de pavés béton traversant l'enrobé

Avant/Après - Transformation d'une place en zone piétonne, Vesc - CEREMA



Maintien de l'enrobé mais aménagement des bords de voies : mélange terre-pierre engazonné ou pavés, Beaugregard

Large bande plantée en bord de zone piétonne



3

FICHES DE PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE

3.8_ZONES DE RENCONTRE

CONTEXTE

Une zone de rencontre chercher à **faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace piéton et véhicule**, tout en permettant le développement de la vie locale :

- > Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules
- > Tous les véhicules peuvent y circuler mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h
- > Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet (calepinage discret pas exemple°
- > le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique (sauf dispositions contraires).

Les rues du centre-bourg mensois sont globalement adaptées à ce modèle. Une délimitation de zone de rencontre globale a été proposée par le bureau d'étude Arter sur le secteur.



Signalétique à Mens
Source : AURG



Plan des zones de rencontres à Mens
Source : Arter

3 8_ ZONES DE RENCONTRES

PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE



OBJECTIF

> Réaménager progressivement les rues concernées, en prenant appui sur le retour d'expérience de la **rue du Bourg**, et en tenant compte des contraintes budgétaires.

PRÉCONISATIONS

- 1. Atteindre à terme les standards d'aménagement d'une zone de rencontre** : une rue avec une altimétrie plane de façade à façade avec un revêtement qui donne une ambiance « piétonne » et ne soit donc pas à 100% de l'enrobé. Vigilance sur l'accessibilité pour tous de ces espaces :
 - Des alternatives moins coûteuses au pavage intégral de la rue sont possibles : marquage au sol, reprise uniquement des bordures et/ou des intersections clé (pavage ou béton désactivé), etc.
- 2. Mieux insister sur les restrictions de vitesse**, notamment sur les axes passants :
 - Marquage au sol des silhouettes de piéton, cycliste et voiture (autorisé par le code de la route) ou de la vitesse (expérimentation) – lien à faire avec le SPR.
- 3. Communiquer avec les habitants** sur le concept de zone de rencontre encore méconnu et qui demande une explication des principes associés et comportements demandés.
- 4. Poursuivre l'implantation des micro-jardin de façade** en lien avec les habitants ([voir fiche 2](#)) qui participent à l'apaisement de la circulation (effet de resserrement de la chaussée).
- 5. Mettre en place une signalétique plus simple et claire** ([voir fiche 3](#))

Pour aller plus loin

- [Retour d'expérience sur les zones de rencontre, Céréma](#)



Béton désactivé, Le Poët-Laval



Plantations en frontage et marquage d'une bordure – Chedigny – source : Céréma



Une signalétique simple et bien intégrée, doublée d'un marquage au sol, Monjoux la Paillette



Enrobé maintenu mais changement de matériaux en pieds de façades, Baraigne

Retour atelier habitant sur la rue du Bourg



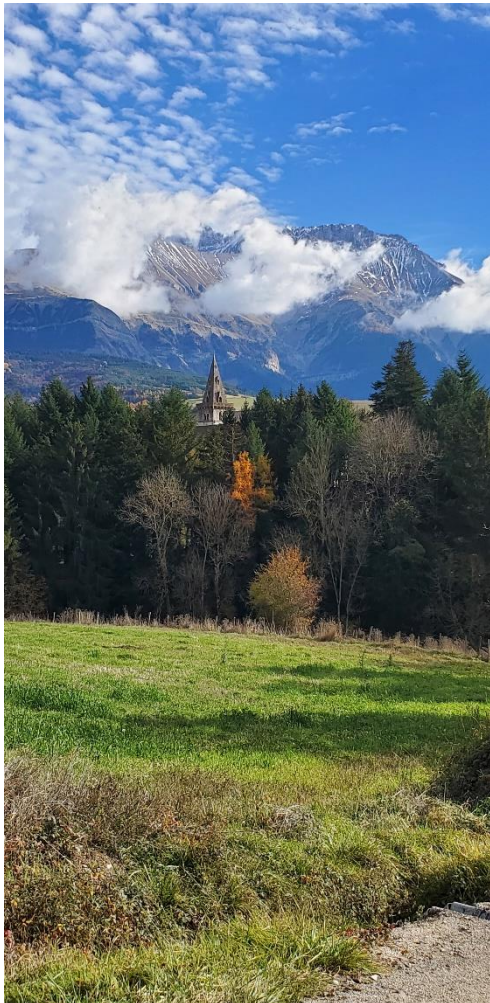
« Les aménagements sont qualitatifs »

« Les vitesses ne sont pas respectées »

« Le petit dénivelé, ce n'est pas pratique »

« Les jardins sont jolis mais parfois peu entretenus »





Nathalie Henner, Laure Mouhot, Noémie Benzeth

3

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr

www.aurg.fr

abonnez-vous et suivez-nous

